



LE DISPOSITIF LOCAL
D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ESS
CENTRE DE RESSOURCES SOLIDARITÉS - SANTÉ



Bilan

2024

de l'emploi associatif sanitaire et social

L'Uniopss présente pour la 16^e année le bilan de l'emploi dans les associations et fondations du champ sanitaire et social, à travers son Centre de ressources DLA Solidarités-Santé et en partenariat avec Recherches & Solidarités.

L'ensemble privé non lucratif sanitaire et social représente 1,18 million de salarié-es et plus de 38 800 établissements employeurs. Ce document en présente les chiffres et évolutions clés, en s'appuyant sur les déclarations d'employeurs auprès de l'URSSAF Caisse nationale pour le régime général et de la MSA pour le régime agricole.

Les données correspondent à l'année 2023. Vous trouverez dans ce document les éléments nationaux et une page pour chaque région de France présentant l'emploi du secteur au niveau des territoires.

crdla.uniopss.asso.fr / www.recherches-solidarites.org

SEPTEMBRE 2024

SOMMAIRE

I – Méthodologie	P. 3
II – Chiffres clés	P. 5
III – Données par domaine d'action	P. 7
Personnes âgées	P. 7
Handicap	P. 8
Aide à domicile	P. 9
Accueil de jeunes enfants sans hébergement	P. 10
Protection de l'enfance – jeunesse	P. 11
Hébergement pour adultes en difficultés	P. 12
Santé	P. 13
IV - Données régionales	P. 14
Auvergne-Rhône-Alpes	P. 14
Bourgogne-Franche-Comté	P. 15
Bretagne	P. 16
Centre-Val de Loire	P. 17
Corse	P. 18
Grand-Est	P. 19
Guadeloupe	P. 20
Guyane	P. 21
Hauts-de-France	P. 22
Île-de-France	P. 23
Martinique	P. 24
Normandie	P. 25
Nouvelle-Aquitaine	P. 26
Occitanie	P. 27
Pays-de-la-Loire	P. 28
Réunion	P. 29
Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur	P. 30
V - Synthèse territoriale	P. 31
VI - Portrait de l'emploi sanitaire et social non lucratif.....	P. 35

I - MÉTHODOLOGIE

Ce bilan de l'emploi couvre l'ensemble du champ non lucratif, associations et fondations comprises, et agrège les données du régime général et du régime agricole. Recherche & Solidarités (R&S) s'appuie sur des conventions établies avec l'URSSAF Caisse nationale et avec la Caisse centrale de la Mutualité Sociale Agricole (CCMSA). Les données sont présentées à l'unité près, elles doivent être lues avec prudence en raison de la marge d'erreur inhérente à tout recensement.

Catégories de structures et données présentées

Les structures retenues appartiennent aux catégories suivantes codifiées par l'Insee :

- ▶ les associations déclarées (code 9220), les « entreprises d'insertion par l'économique » (code 9221) et les associations intermédiaires (code 9222) ;
- ▶ les associations déclarées reconnues d'utilité publique (code 9230) ;
- ▶ les associations de droit local (code 9260) ;
- ▶ les fondations (code 9300).

À partir du périmètre défini, trois données sont disponibles :



- ▶ **Le nombre d'établissements employeurs** au cours d'une année donnée. Ceux-ci sont identifiés à partir de leur numéro SIRET. **Un établissement correspond ici à une unité employeuse, au sens de l'INSEE et dépasse donc la notion d'Etablissement ou Service Social ou Médico-Social (ESSMS) du Code de l'action sociale et des familles.** Une association ou une fondation peut compter plusieurs établissements. Ne sont pris en compte que les établissements ayant employé au moins un-e salarié-e au cours de l'année, autrement dit dont la masse salariale est positive sur l'année.
- ▶ **Le nombre de salarié-es** est une moyenne de l'année. Les effectifs ne sont pas distingués selon qu'ils sont à temps partiel ou à temps complet, à durée déterminée ou indéterminée. Les salarié-es sans contrat ne sont pas compté-es (stagiaires par exemple) mais les apprentis et les différents contrats aidés le sont, ainsi que les personnes dans l'aide et accompagnement par le travail (travailleurs handicapés qui n'ont pas le statut de salarié mais dont la rémunération est soumise à cotisation sociale).
- ▶ **La masse salariale brute** désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, c'est-à-dire le salaire de base auquel s'ajoutent des compléments légaux, conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur, sous forme de commissions, de primes, de rémunération des heures supplémentaires, de gratifications et d'avantages en nature. Les rémunérations des apprenti-es et les assiettes des salarié-es bénéficiant d'exonérations sont prises en compte.

Avertissements : les changements de situation dont font l'objet certains établissements employeurs (changement d'adresse, de statut juridique, de code activité...) peuvent donner lieu à une actualisation l'année suivante. Par ailleurs, l'intégration des données individuelles dans la chaîne de traitement statistique des effectifs salariés, réalisée progressivement depuis 2016, donne lieu à des ajustements méthodologiques qui induisent de légères révisions par rapport aux séries publiées antérieurement. **Il convient donc de s'abstenir de rapprocher les données de ce bilan avec celles des éditions précédentes.**

Par ailleurs, les données sont présentées à l'unité près mais doivent être lues en tenant compte de la marge d'erreur inhérente à tout recensement.

Périmètre sectoriel du bilan

Le périmètre de l'ensemble sanitaire et social privé non lucratif se construit à partir des codes APE de l'INSEE, dont la nomenclature distingue :

- ▶ les activités liées à la santé (activités hospitalières, activités de pratique médicale et paramédicale...);
- ▶ les activités d'hébergement médico-social, dont l'hébergement médicalisé pour trois publics différents et l'hébergement social pour six publics différents ;
- ▶ les activités sociales sans hébergement, selon les publics : adultes handicapés et personnes âgées, jeunes enfants, adolescents, enfants handicapés. S'y ajoutent l'aide à domicile et l'aide par le travail.

Depuis 2023 : Pour mieux rendre compte de l'activité des structures, des regroupements sont effectués entre ces divisions pour privilégier une entrée par publics accueillis et accompagnés. Un nouveau format a été adopté en 2023, présentant 7 entrées sectorielles au lieu de 16, auxquelles s'ajoute le code APE « *Action sociale non classée ailleurs* ».

Domaines d'action et correspondance APE

Domaines retenus	Libellés de la nomenclature d'activités	Codes APE
Personnes âgées	Hébergement médicalisé pour personnes âgées	8710 A
	Hébergement social pour personnes âgées	8730 A
	Accueil et accompagnement de personnes âgées ou d'adultes handicapés ¹	8810 B
Handicap	Hébergement médicalisé pour enfants handicapés	8710 B
	Hébergement médicalisé pour adultes handicapés et autres	8710 C
	Hébergement social pour personnes handicapées et malades mentaux	8720 A
	Hébergement social pour personnes handicapées physiques	8730 B
	Aide par le travail	8810 C
	Accueil et accompagnement d'enfants handicapés (sans hébergement)	8891 B
Aide à domicile		8810 A
Accueil de jeunes enfants sans hébergement		8891 A
Protection de l'enfance – jeunesse	Hébergement social pour enfants en difficulté	8790 A
	Accueil et accompagnement d'enfants et d'adolescents	8899 A
Hébergement pour adultes en difficultés		8790 B
Santé	Santé	Division 86
	Hébergement social pour personnes toxicomanes	8720 B
<i>Action sociale non classée ailleurs</i>		8899 B

Source : INSEE.

¹ Une analyse détaillée des établissements employeurs classés sous ce code montre que la plupart concernent l'accueil et l'accompagnement de personnes âgées, et de façon marginale des adultes handicapés.

II - CHIFFRES CLÉS

Les associations et fondations sanitaires et sociales représentent en 2023 :

38 840

**établissements
employeurs**

Soit 25 % des établissements employeurs du secteur privé non lucratif

1 181 000

salarié-es

Soit 58 % du secteur privé non lucratif

31,76

**milliards d'euros
de masse salariale**

Soit 59 % de la masse salariale du secteur privé non lucratif

30

**salarié-es par
établissement en
moyenne**

Établissements employeurs et effectifs par domaine d'action

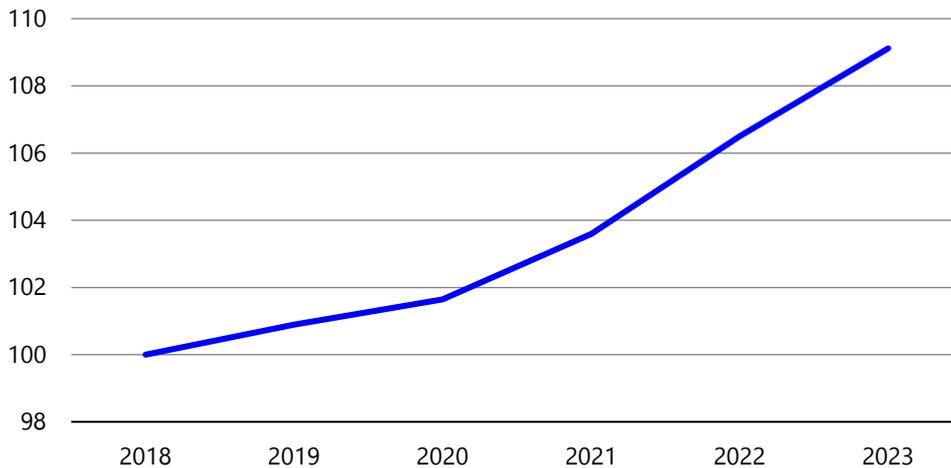
Domaines	Établissements employeurs	En %	Effectifs salariés	En %
Personnes âgées	3 569	9,2 %	130 630	11,1 %
Handicap	7 566	19,5 %	357 621	30,2 %
Aide à domicile	4 152	10,7 %	147 447	12,5 %
Accueil de jeunes enfants sans hébergement	3 696	9,5 %	47 533	4,0 %
Protection de l'enfance - jeunesse	2 583	6,7 %	75 654	6,4 %
Hébergement pour adultes en difficultés	2 390	6,2 %	49 171	4,2 %
Santé	5 162	13,3 %	188 428	16,0 %
Action sociale sans hébergement non classée ailleurs	9 720	24,9 %	184 542	15,6 %
TOTAL sanitaire et social	38 838	100 %	1 181 026	100 %

- ▶ Dans cet ensemble, les associations représentent 95,1 % des structures employeuses (36 930) et les fondations 4,9 % (1 908). Le poids des fondations est supérieur concernant les salarié-es avec 9,4 % de l'emploi (111 171) contre 90,6 % pour les associations (1 069 855), ce qui induit un **effectif moyen plus élevé pour les fondations**.
- ▶ **Le domaine du handicap** est le plus représenté parmi les 7 domaines considérés, avec près de 19,5 % des établissements employeurs et plus de 30 % des effectifs. Il réunit dans le détail 2 102 structures employeuses d'hébergement médicalisé et 2 368 d'hébergement social accueillant enfants et adultes handicapés, auxquels s'ajoutent 2 010 structures employeuses d'aide par le travail et 1 085 pour l'accueil d'enfants handicapés sans hébergement.
- ▶ Un quart des établissements employeurs et 15,6 % des effectifs salariés du secteur sont répertoriés dans le code « **Action sociale sans hébergement non classée ailleurs** ». Leur activité précise est donc ici méconnue.

Et les bénévoles ?

La dernière enquête sur le bénévolat, réalisée en 2024 par l'IFOP pour R&S, montre que, passée la crise sanitaire, la proportion de personnes bénévoles dans une association a retrouvé celle de 2019 (24 %). Environ 20% d'entre elles sont engagées dans le secteur sanitaire et social. Les résultats des dernières enquêtes sur le bénévolat sont en ligne sur cette page : <https://recherches-solidarites.org/benevolat/>

Évolution du nombre d'établissements employeurs depuis 2018 (Base 100 en 2018)

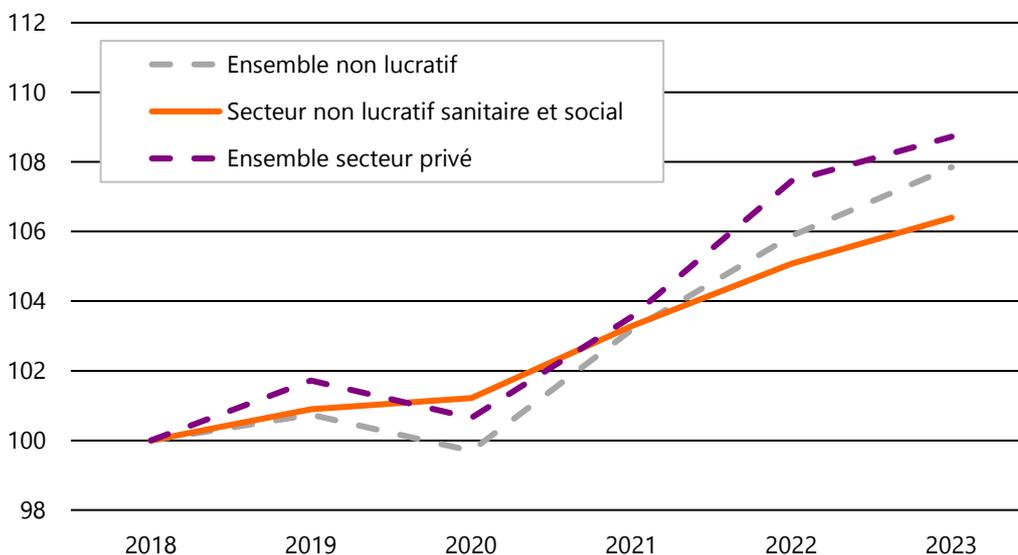


Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.



Le nombre
d'établissements
employeurs du champ
sanitaire et social privé
non lucratif a augmenté
de 9,1 % depuis 2018.

Évolution du nombre de salarié·es depuis 2018 (Base 100 en 2018)



Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.



Le nombre de
salarié·es du champ
sanitaire et social
privé non lucratif a
augmenté de 6,4 %
depuis 2018.

Les effectifs dans le secteur privé non lucratif sanitaire et social ont augmenté en 2020, au cœur de la crise sanitaire, alors qu'ils avaient régressé dans l'ensemble privé non lucratif et dans l'ensemble privé en France.

Cependant, sur la période 2018-2023, l'emploi a progressé de 7,8 % dans l'ensemble privé non lucratif et de 8,7 % dans l'ensemble de l'emploi privé.

Au cours de la période 2018-2023, **les effectifs des associations et fondations sanitaires et sociales ont donc moins augmenté que d'autres secteurs non lucratifs et que l'ensemble de l'emploi privé en France.**

III – DONNÉES PAR DOMAINE D'ACTION

PERSONNES ÂGÉES

Les chiffres clés

Les associations et fondations de ce domaine représentent en 2023 :

3 569

**établissements
employeurs**

Soit 9,2 % des établissements
employeurs du secteur
sanitaire et social non lucratif

130 630

salarié-es

Soit 11,1 % du
secteur sanitaire et
social non lucratif

**3,9 milliards d'euros
de masse salariale**

Soit 12,2 % du secteur
sanitaire et social non
lucratif

**37 salarié-es par
établissement en
moyenne**

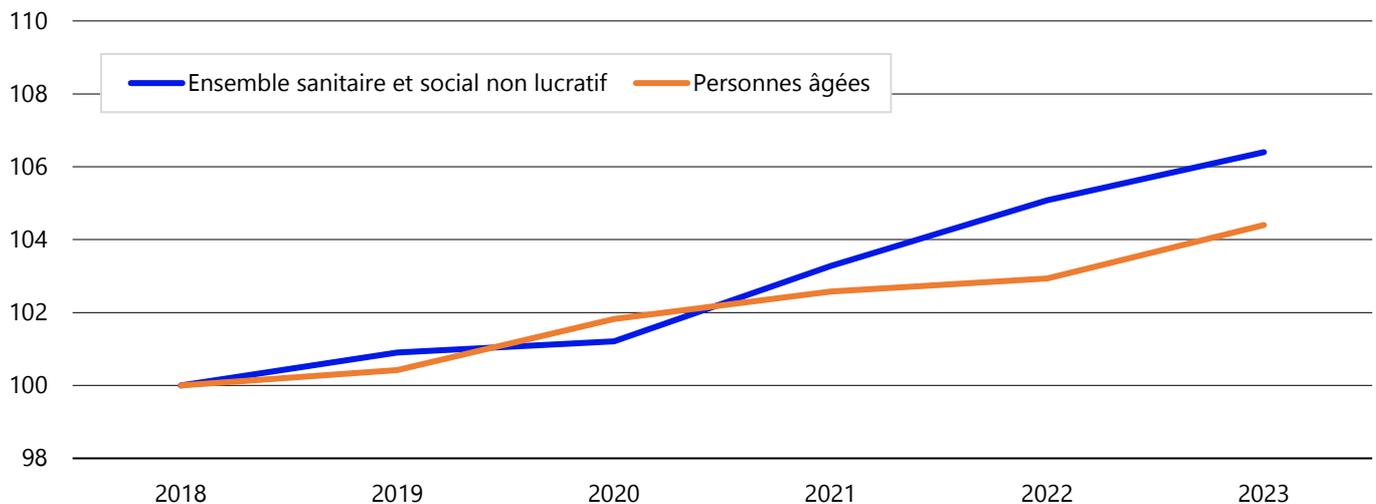
Ensemble sanitaire et
social non lucratif : 30

Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Le domaine des personnes âgées (hors aide à domicile) se distingue de l'ensemble sanitaire et social non lucratif par un effectif moyen par établissement plus important (37 salarié-es pour 30 en moyenne dans l'ensemble privé non lucratif sanitaire et social) et par un salaire moyen annuel un peu plus élevé (29 700 € pour 26 900 €).

Évolution du nombre de salarié-es depuis 2018

(Base 100 en 2018)



Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Les effectifs salariés du domaine des personnes âgées ont moins progressé que l'ensemble sanitaire et social non lucratif entre 2018 et 2023 (+ 4,4 % pour + 6,4 %), hormis en 2020 dans le contexte particulier de la crise Covid.

HANDICAP

Les chiffres clés

Les associations et fondations de ce domaine représentent en 2023 :

7 566
établissements
employeurs

Soit 19,5 % des établissements employeurs du secteur sanitaire et social non lucratif

357 621
salarié-es

Soit 30,3 % du secteur sanitaire et social non lucratif

8,6 milliards d'euros
de masse salariale

Soit 26,9 % du secteur sanitaire et social non lucratif

47
salarié-es par
établissement en
moyenne

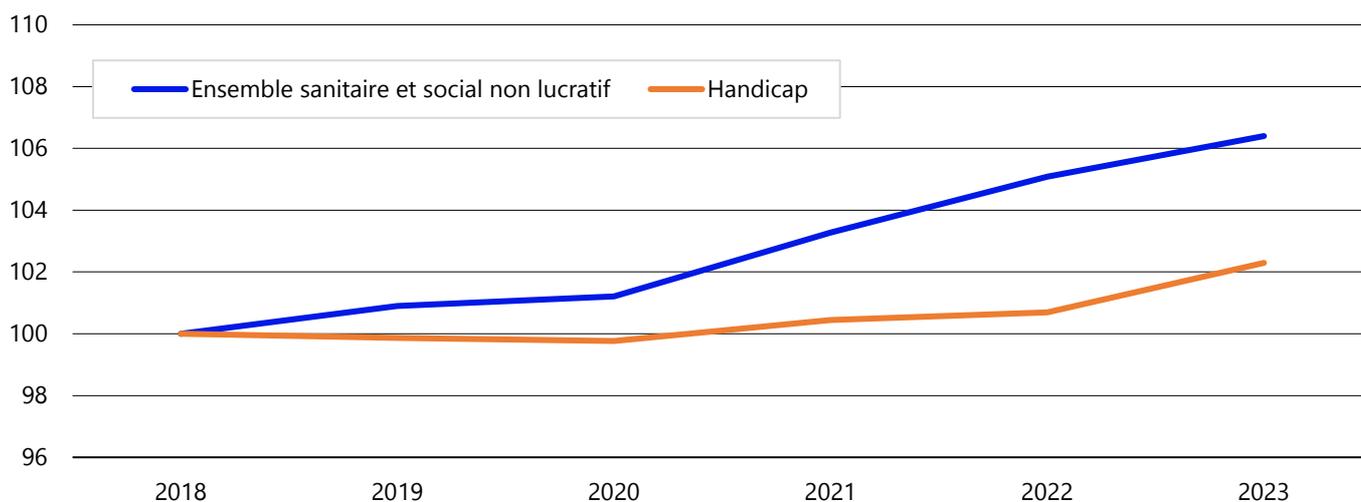
Ensemble sanitaire et social non lucratif : 30

Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Le domaine du handicap (hors aide à domicile) se distingue de l'ensemble sanitaire et social non lucratif par un effectif moyen par établissement plus important (47 salarié-es pour 30 en moyenne pour l'ensemble) et par un salaire moyen annuel un peu plus faible, sous l'influence de l'aide par le travail (23 900 € pour 26 900 €).

Évolution du nombre de salarié-es depuis 2018

(Base 100 en 2018)



Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Les effectifs salariés du domaine du handicap ont peu évolué entre 2018 et 2023 (+2,3 %) alors que dans l'ensemble sanitaire et social non lucratif ils ont progressé de 6,4 %. L'année 2023 a été plus favorable, après une période atone de 2018 à 2022.

AIDE À DOMICILE

Les chiffres clés

Les associations et fondations de ce domaine représentent en 2023 :

4 152
établissements
employeurs

Soit 10,7 % des établissements
employeurs du secteur
sanitaire et social non lucratif

147 447
salarié-es

Soit 12,5 % du
secteur sanitaire et
social non lucratif

2,9 milliards d'euros
de masse salariale

Soit 9,2 % du secteur
sanitaire et social non lucratif

36 salarié-es par
établissement en
moyenne

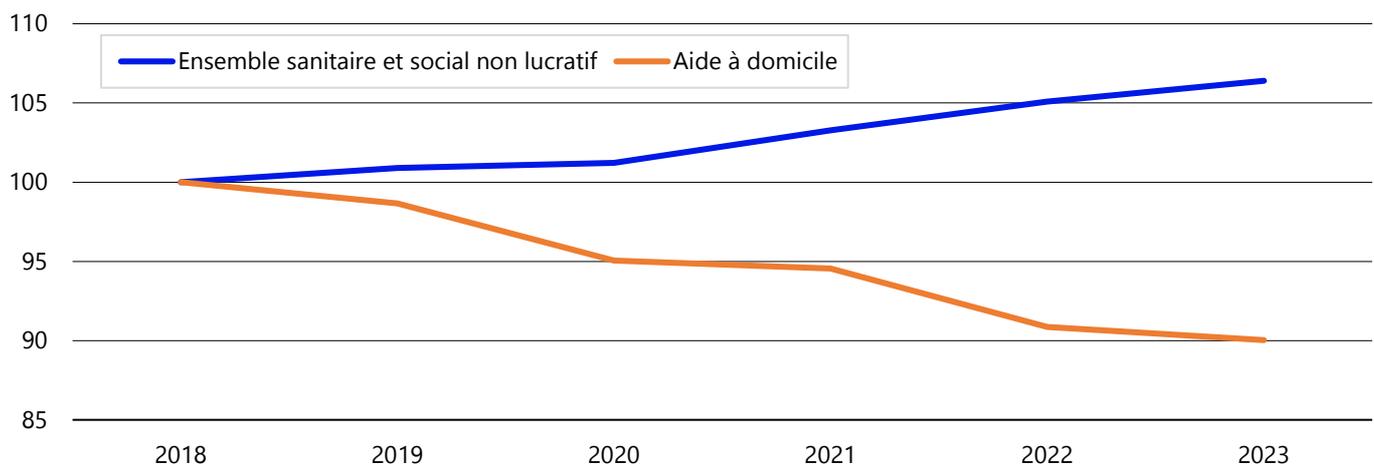
Ensemble sanitaire et
social non lucratif : 30

Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Le domaine de l'aide à domicile se distingue de l'ensemble sanitaire et social non lucratif par un effectif moyen par établissement un peu plus élevé (36 salarié-es pour 30) et par un salaire moyen annuel plus faible, en raison notamment des temps partiels plus fréquents (19 800 € pour 26 900 €).

Évolution du nombre de salarié-es depuis 2018

(Base 100 en 2018)



Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Les effectifs salariés du domaine de l'aide à domicile ont diminué de 10 % entre 2018 et 2023, contrairement à l'ensemble sanitaire et social non lucratif qui a progressé de 6,4 %. L'année 2021 a été moins défavorable que les deux années antérieures mais a été suivie d'un net repli en 2022. Celui-ci s'est confirmé en 2023.

ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS SANS HÉBERGEMENT

Les chiffres clés

Les associations et fondations de ce domaine représentent en 2023 :

3 696

**établissements
employeurs**

Soit 9,5 % des établissements
employeurs du secteur
sanitaire et social non lucratif

47 533

salarié-es

Soit 4,0 % du secteur
sanitaire et social non
lucratif

**998 millions d'euros
de masse salariale**

Soit 3,1 % du secteur
sanitaire et social non lucratif

**13 salarié-es par
établissement en
moyenne**

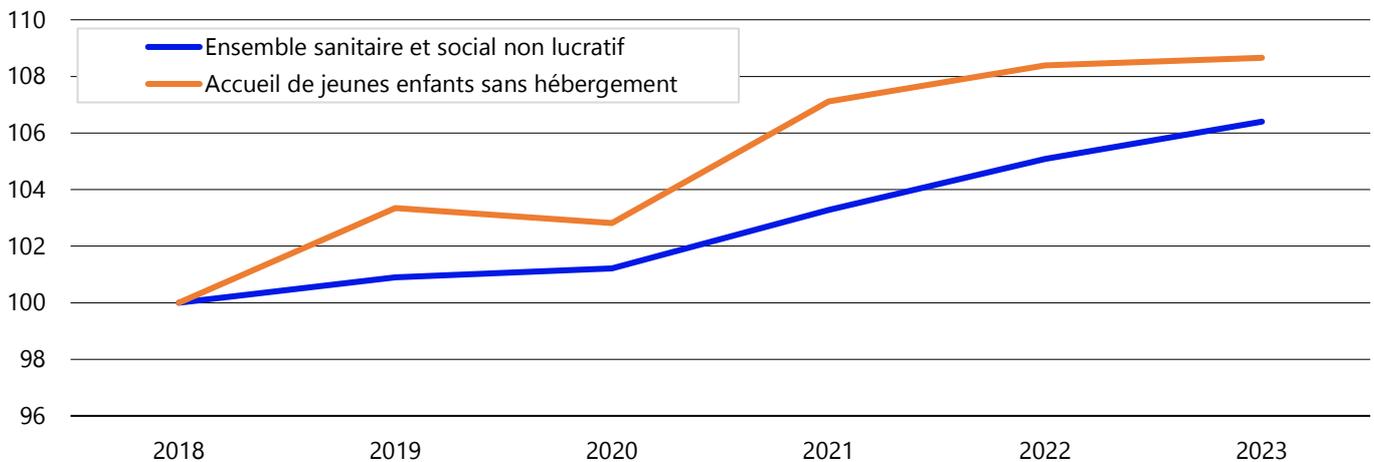
Ensemble sanitaire et
social non lucratif : 30

Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Le domaine de l'accueil de jeunes enfants sans hébergement se distingue de l'ensemble sanitaire et social non lucratif par un effectif moyen par établissement nettement moins important (13 salarié-es pour 30 en moyenne pour l'ensemble) et par un salaire moyen annuel plus faible (21 000 € pour 26 900 €).

Évolution du nombre de salarié-es depuis 2018

(Base 100 en 2018)



Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Les effectifs salariés du domaine de l'accueil de jeunes enfants sans hébergement ont progressé de 8,7 % entre 2018 et 2023, plus que ceux de l'ensemble sanitaire et social non lucratif (6,4 %). Entre 2019 et 2020, ils ont connu une légère diminution (-0,5 %), avant de repartir à la hausse. Cependant, en 2023, la faible évolution tranche avec la croissance observée pour l'ensemble du secteur sanitaire et social non lucratif.

PROTECTION DE L'ENFANCE – JEUNESSE

Les chiffres clés

Les associations et fondations de ce domaine représentent en 2023 :

2 583

**établissements
employeurs**

Soit 6,7 % des établissements
employeurs du secteur
sanitaire et social non lucratif

75 654

salarié-es

Soit 6,4 % du secteur
sanitaire et social non
lucratif

**2,3 milliards d'euros
de masse salariale**

Soit 7,2 % du secteur
sanitaire et social non
lucratif

**29 salarié-es par
établissement en
moyenne**

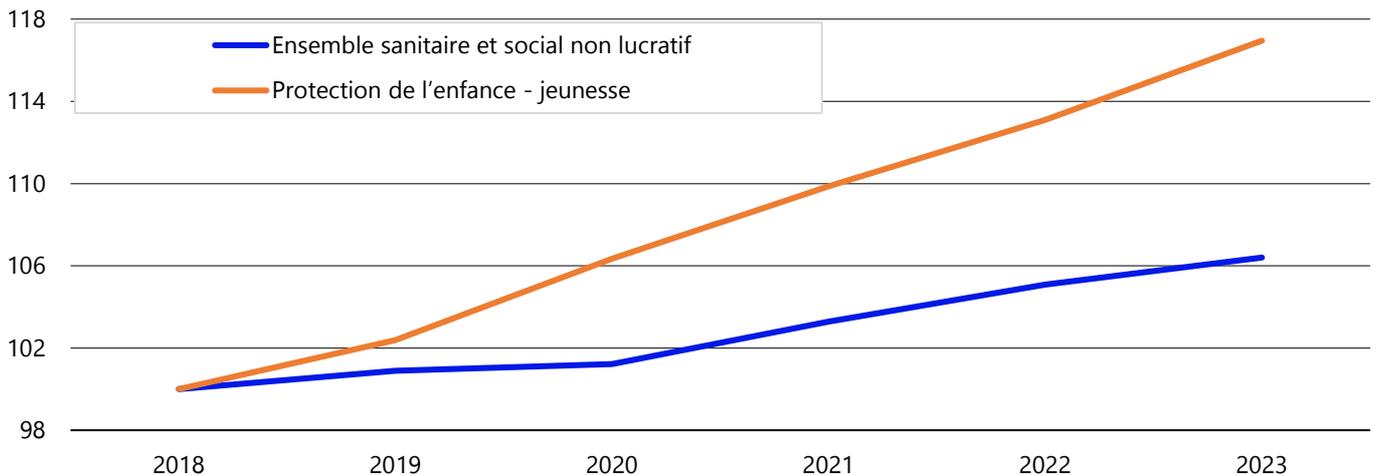
Ensemble sanitaire et
social non lucratif : 30

Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Le domaine de la protection de l'enfant - jeunesse affiche un nombre moyen de salarié-es par établissement proche de celui de l'ensemble sanitaire et social (29 pour 30 en moyenne). Il se distingue par un salaire moyen annuel un peu plus important (30 300 € pour 26 900 €).

Évolution du nombre de salarié-es depuis 2018

(Base 100 en 2018)



Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Les effectifs salariés de la protection de l'enfant - jeunesse ont progressé de 17 % entre 2018 et 2023, nettement plus que l'ensemble sanitaire et social non lucratif (6,4 %). Depuis 2019, ils progressent de plus de 3 % chaque année : 3,9 % en 2019-2020, 3,6 % en 2020-2021, 3,1 % en 2021-2022 et 3,9% en 2022-2023.

HÉBERGEMENT POUR ADULTES EN DIFFICULTÉS

Les chiffres clés

Les associations et fondations de ce domaine représentent en 2023 :

2 390

**établissements
employeurs**

Soit 6,2 % des établissements
employeurs du secteur
sanitaire et social non lucratif

49 171

salarié-es

Soit 4,2 % du secteur
sanitaire et social non
lucratif

**1,4 milliard d'euros
de masse salariale**

Soit 4,4 % du secteur
sanitaire et social non lucratif

**21 salarié-es par
établissement en
moyenne**

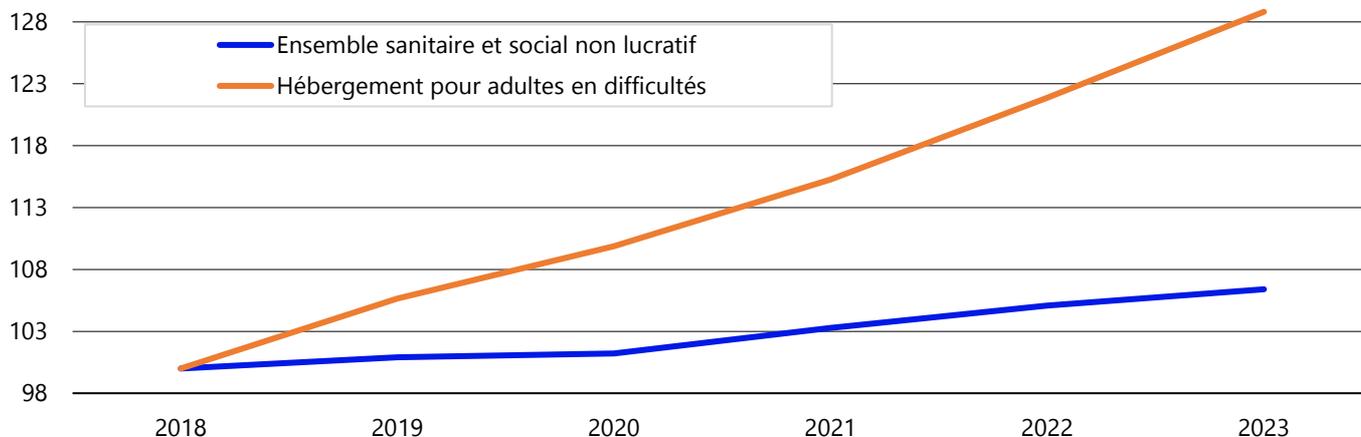
Ensemble sanitaire et
social non lucratif : 30

Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Le domaine de l'hébergement pour adultes en difficultés se distingue de l'ensemble sanitaire et social non lucratif par un effectif moyen par établissement plus faible (21 salarié-es pour 30 en moyenne pour l'ensemble) et par un salaire moyen annuel un peu plus élevé : 28 300 € pour 26 900 €.

Évolution du nombre de salarié-es depuis 2018

(Base 100 en 2018)



Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Les effectifs salariés du domaine de l'hébergement pour adultes en difficultés ont progressé de 28,8 % entre 2018 et 2023, nettement plus que l'ensemble sanitaire et social non lucratif (6,4 %). Depuis 2018, ils augmentent chaque année : +5,6 % en 2018-2019 puis 4,3 % en 2019-2020, 5,6 % en 2020-2021, 6,4 % en 2021-2022 et 6,9 % en 2022-2023.

SANTÉ

Les chiffres clés

Les associations et fondations de ce domaine représentent en 2023 :

5 162
établissements
employeurs

Soit 13,3 % des
établissements employeurs
du secteur sanitaire et social
non lucratif

188 428
salarié-es

Soit 16,0 % du
secteur sanitaire et
social non lucratif

7,3 milliards d'euros
de masse salariale

Soit 23 % du secteur
sanitaire et social non
lucratif

37 salarié-es par
établissement en
moyenne

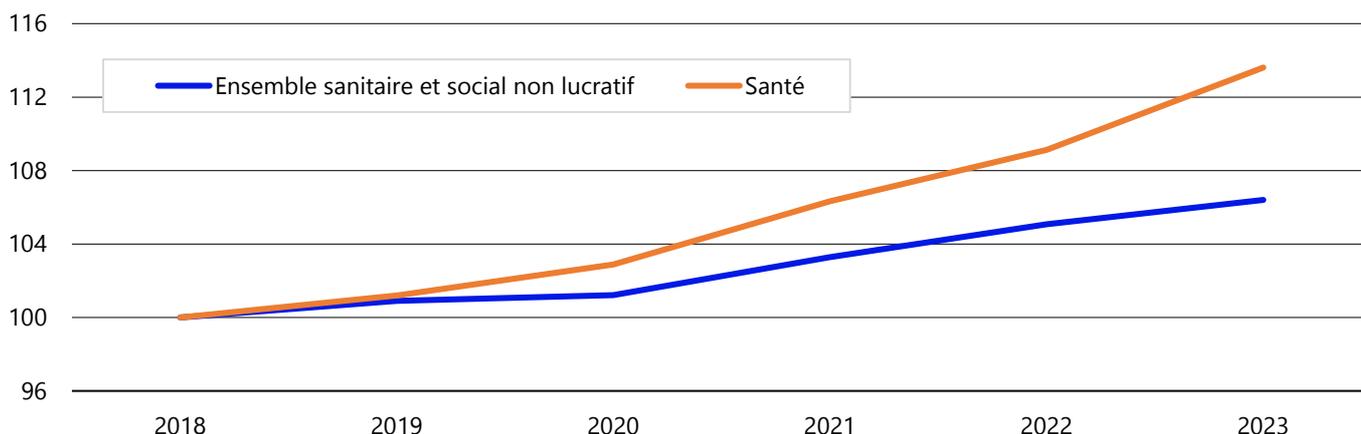
Ensemble sanitaire et
social non lucratif : 30

Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Le domaine de la santé se distingue de l'ensemble privé non lucratif sanitaire et social par un effectif moyen par établissement plus important (37 salarié-es pour 30 en moyenne dans l'ensemble) et par un salaire moyen annuel plus élevé : 38 800 € pour 26 900 €.

Évolution du nombre de salarié-es depuis 2018

(Base 100 en 2018)



Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Les effectifs salariés du domaine de la santé ont progressé de 13,6 % entre 2018 et 2023, soit nettement plus que l'ensemble sanitaire et social non lucratif (+6,4 %). Après une année 2019 comparable, ils s'en sont écartés en 2020, sous les effets de la crise sanitaire. Ils n'ont cessé d'augmenter depuis. En 2023, la croissance a été supérieure à 4%, nettement plus forte que pour l'ensemble sanitaire et social non lucratif.

IV - DONNEES RÉGIONALES

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

En 2023, le secteur sanitaire et social privé non lucratif de la région réunit 5 054 établissements employeurs, 145 323 salariés pour une masse salariale de 3,79 milliards d'euros.

Effectifs salariés par domaine d'action

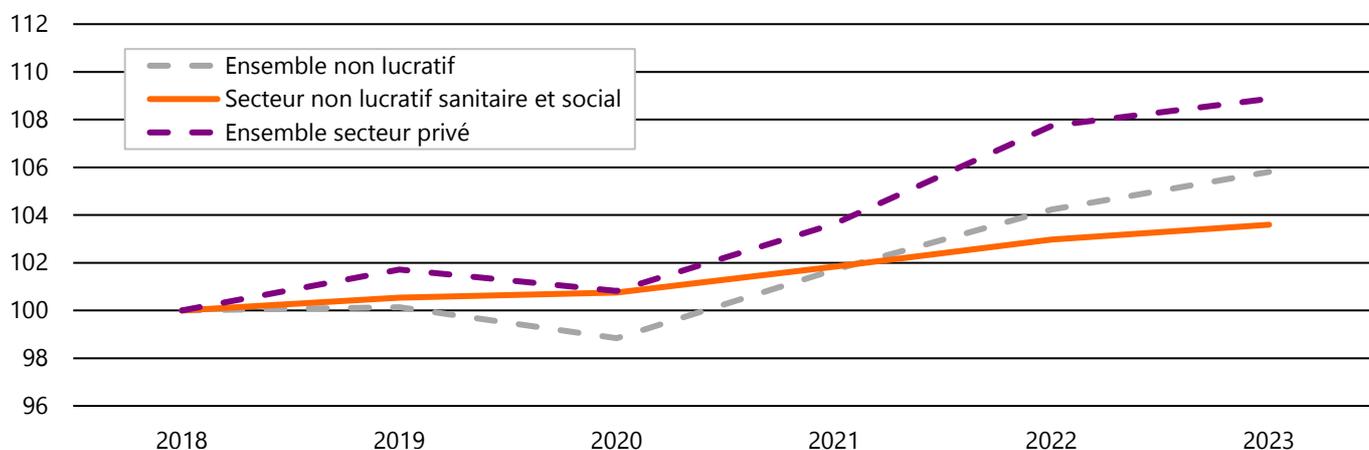
Domaines	Effectifs	Répartition régionale (en %)	Répartition nationale (en %)
Personnes âgées	16 570	11,4 %	11,1 %
Handicap	45 132	31,1 %	30,2 %
Aide à domicile	17 578	12,1 %	12,5 %
Accueil de jeunes enfants sans hébergement	7 179	4,9 %	4,0 %
Protection de l'enfance - jeunesse	8 294	5,7 %	6,4 %
Hébergement pour adultes en difficultés	5 265	3,6 %	4,2 %
Santé	23 359	16,1 %	16,0 %
Action sociale sans hébergement non classée ailleurs	21 946	15,1 %	15,6 %
TOTAL sanitaire et social régional	145 323	100 %	100 %

Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

La répartition par domaine d'action des effectifs du secteur sanitaire et social non lucratif de la région est proche de celle observée à l'échelle nationale, avec celui du handicap qui en concentre plus de 30 %.

Évolution annuelle des effectifs salariés de la région depuis 2018

(Base 100 en 2018)



Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Dans la région, les effectifs du secteur sanitaire et social non lucratif progressent lentement et de manière continue au cours de la période (+3,6 %), à la différence de l'ensemble du secteur non lucratif (+5,8 %) et de l'ensemble du secteur privé (+8,9 %), en nette hausse en 2021 et 2022.

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

En 2023, le secteur sanitaire et social privé non lucratif de la région réunit 1 944 établissements employeurs, 50 167 salarié-es pour une masse salariale de 1,3 milliard d'euros.

Effectifs salariés par domaine d'action

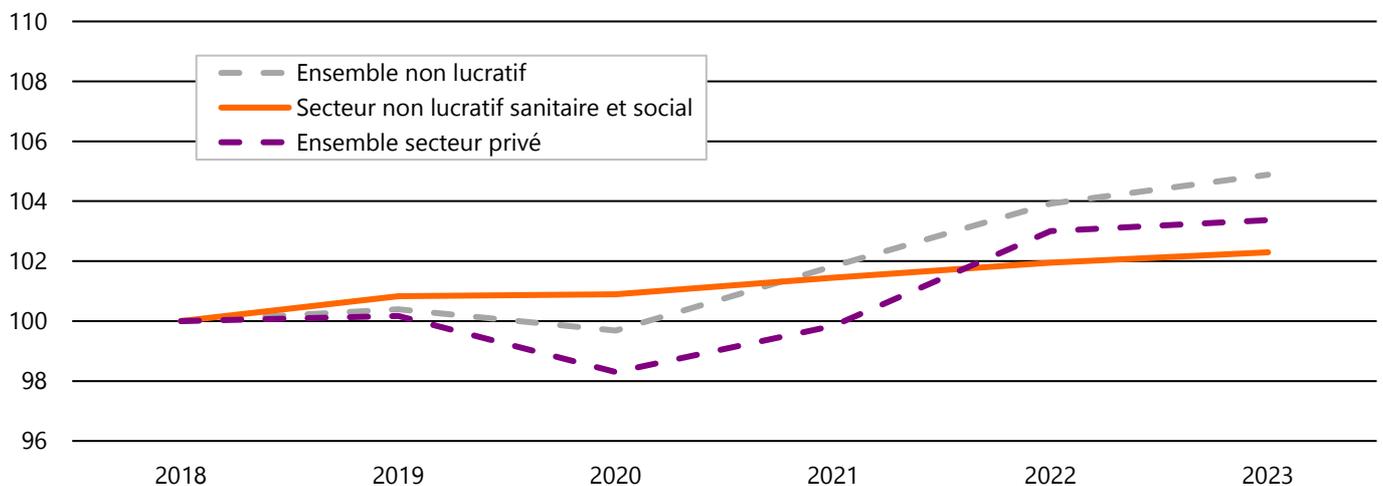
Domaines	Effectifs	Répartition régionale (en %)	Répartition nationale (en %)
Personnes âgées	6 099	12,2 %	11,1 %
Handicap	15 753	31,4 %	30,2 %
Aide à domicile	7 248	14,4 %	12,5 %
Accueil de jeunes enfants sans hébergement	910	1,8 %	4,0 %
Protection de l'enfance - jeunesse	3 906	7,8 %	6,4 %
Hébergement pour adultes en difficultés	1 962	3,9 %	4,2 %
Santé	6 982	13,9 %	16,0 %
Action sociale sans hébergement non classée ailleurs	7 307	14,6 %	15,6 %
TOTAL sanitaire et social régional	50 167	100 %	100 %

Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

La répartition par domaine d'action des effectifs du secteur sanitaire et social non lucratif de la région se distingue de la répartition nationale, surtout avec une moindre proportion de salarié-es dans l'accueil de jeunes enfants et une plus grande proportion dans l'aide à domicile.

Évolution annuelle des effectifs salariés de la région depuis 2018

(Base 100 en 2018)



Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Les effectifs régionaux du secteur non lucratif sanitaire et social progressent peu au cours de la période (+2,3 %). Cette évolution tranche avec celle de l'ensemble du secteur privé régional et de l'ensemble non lucratif qui connaissent une nette reprise en 2021 et 2022.

BRETAGNE

En 2023, le secteur sanitaire et social privé non lucratif de la région réunit 1 618 établissements employeurs, 58 500 salarié-es, pour une masse salariale de 1,55 milliard d'euros.

Effectifs salariés par domaine d'action

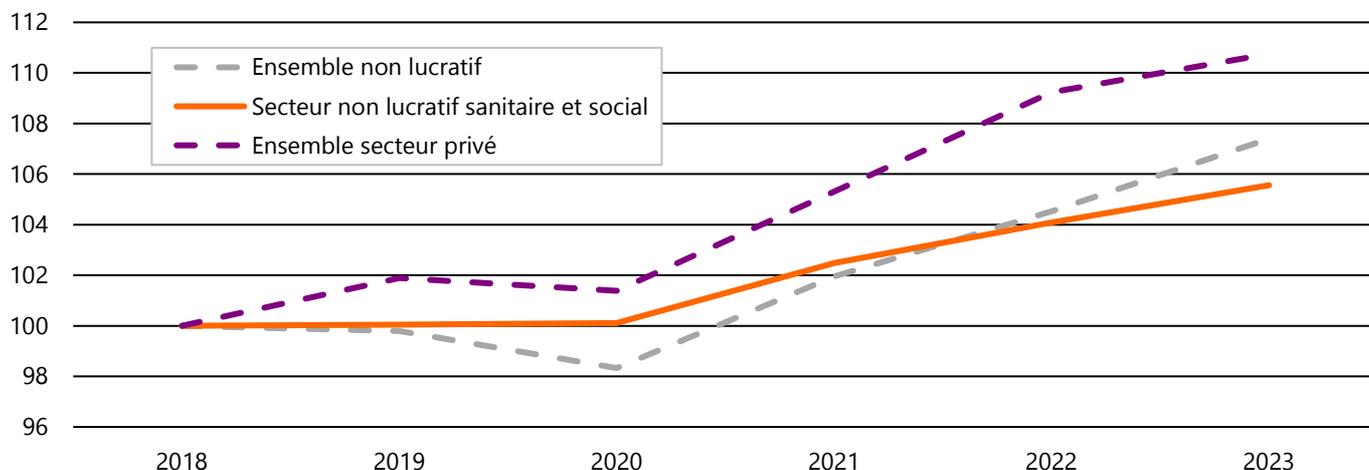
Domaines	Effectifs	Répartition régionale (en %)	Répartition nationale (en %)
Personnes âgées	8 620	14,7 %	11,1 %
Handicap	18 348	31,4 %	30,2 %
Aide à domicile	8 205	14,0 %	12,5 %
Accueil de jeunes enfants sans hébergement	1 251	2,1 %	4,0 %
Protection de l'enfance - jeunesse	2 431	4,2 %	6,4 %
Hébergement pour adultes en difficultés	2 403	4,1 %	4,2 %
Santé	10 507	18,0 %	16,0 %
Action sociale sans hébergement non classée ailleurs	6 735	11,5 %	15,6 %
TOTAL sanitaire et social régional	58 500	100 %	100 %

Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

La répartition par domaine d'action des effectifs du secteur sanitaire et social non lucratif de la région se distingue légèrement de la répartition nationale : une proportion un peu plus importante de salarié-es auprès des personnes âgées et de moindres proportions auprès des plus jeunes (petite enfance et protection de l'enfance - jeunesse).

Évolution annuelle des effectifs salariés de la région depuis 2018

(Base 100 en 2018)



Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Dans la région, la reprise à la suite de la crise sanitaire est moins affirmée dans le secteur sanitaire et social non lucratif, avec une hausse 2018-2023 de 5,6 % face à une hausse de 7,4 % dans l'ensemble non lucratif et 10,8 % dans l'ensemble privé.

CENTRE-VAL DE LOIRE

En 2023, le secteur sanitaire et social privé non lucratif de la région réunit 1 398 établissements employeurs, 39 466 salarié-es, pour une masse salariale de 989 millions d'euros.

Effectifs salariés par domaine d'action

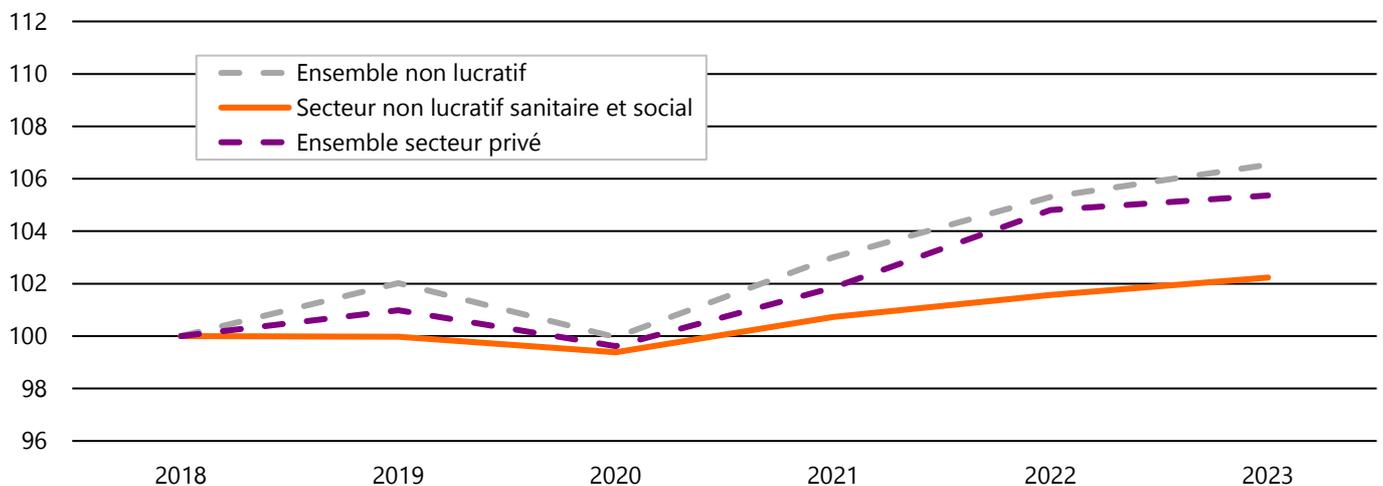
Domaines	Effectifs	Répartition régionale (en %)	Répartition nationale (en %)
Personnes âgées	3 561	9,0 %	11,1 %
Handicap	15 434	39,1 %	30,2 %
Aide à domicile	6 337	16,1 %	12,5 %
Accueil de jeunes enfants sans hébergement	590	1,6 %	4,0 %
Protection de l'enfance – jeunesse	3 013	7,6 %	6,4 %
Hébergement pour adultes en difficultés	1 397	3,5 %	4,2 %
Santé	2 767	7,0 %	16,0 %
Action sociale sans hébergement non classée ailleurs	6 367	16,1 %	15,6 %
TOTAL sanitaire et social régional	39 466	100 %	100 %

Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

La répartition par domaine d'action des effectifs du secteur sanitaire et social non lucratif de la région est différente de celle observée à l'échelle nationale : ils sont proportionnellement moins importants dans la santé et l'accueil de jeunes enfants ; ils le sont davantage dans le domaine du handicap et dans l'aide à domicile.

Évolution annuelle des effectifs salariés de la région depuis 2018

(Base 100 en 2018)



Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Les effectifs du secteur sanitaire et social non lucratif évoluent peu au cours de la période 2018-2023 (+2,2 %), à la différence de l'ensemble privé (+5,4 %) et de l'ensemble non lucratif de la région (+6,5 %).

CORSE

En 2023, le secteur sanitaire et social privé non lucratif de la région réunit 228 établissements employeurs, 4 935 salarié-es pour une masse salariale de 118,5 millions d'euros.

Effectifs salariés par domaine d'action

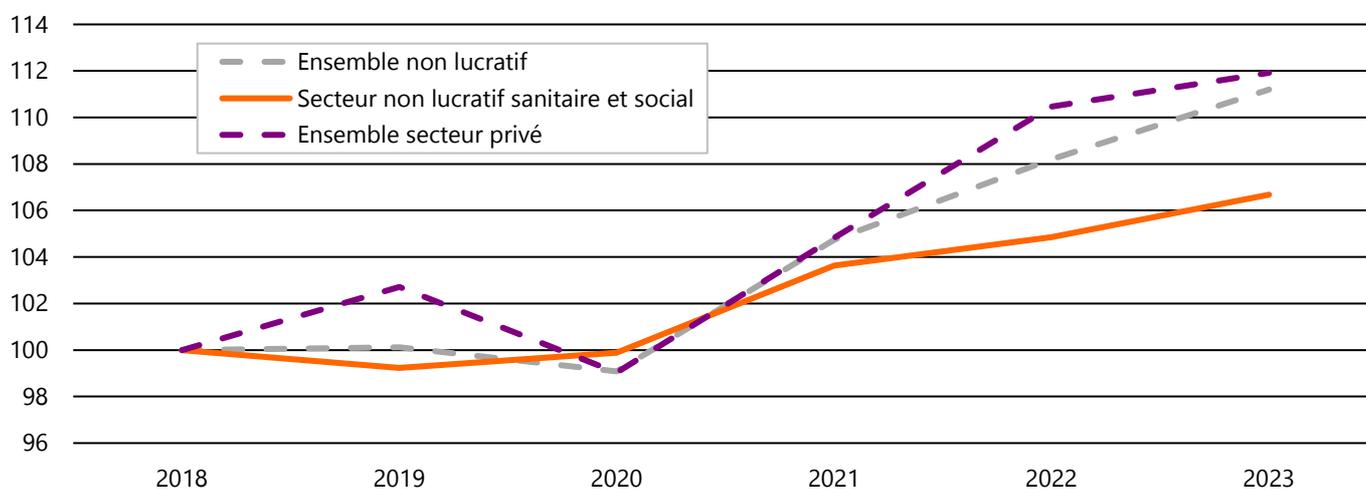
Domaines	Effectifs	Répartition régionale (en %)	Répartition nationale (en %)
Personnes âgées	564	11,4 %	11,1 %
Handicap	1 035	21,0 %	30,2 %
Aide à domicile	2 230	45,2 %	12,5 %
Accueil de jeunes enfants sans hébergement	128	2,6 %	4,0 %
Protection de l'enfance - jeunesse	59	1,2 %	6,4 %
Hébergement pour adultes en difficultés	150	3,0 %	4,2 %
Santé	297	6,0 %	16,0 %
Action sociale sans hébergement non classée ailleurs	472	9,6 %	15,6 %
TOTAL sanitaire et social régional	4 935	100 %	100 %

Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

La répartition par domaine d'action des effectifs du secteur sanitaire et social non lucratif de Corse est différente de celle observée à l'échelle nationale, avec près de trois fois moins de salarié-es dans la santé et 45 % des effectifs concentrés dans l'aide à domicile.

Évolution annuelle des effectifs salariés de la région depuis 2018

(Base 100 en 2018)



Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Les effectifs du secteur sanitaire et social non lucratif ont augmenté de 6,7 % entre 2018 et 2023. Ils ont résisté en 2020, mais ont connu, ensuite, une reprise moins forte que l'ensemble non lucratif et l'ensemble privé de la région.

GRAND-EST

En 2023, le secteur sanitaire et social privé non lucratif de la région réunit 3 596 établissements employeurs, 113 382 salarié-es, pour une masse salariale de 2,9 milliards d'euros.

Effectifs salariés par domaine d'action

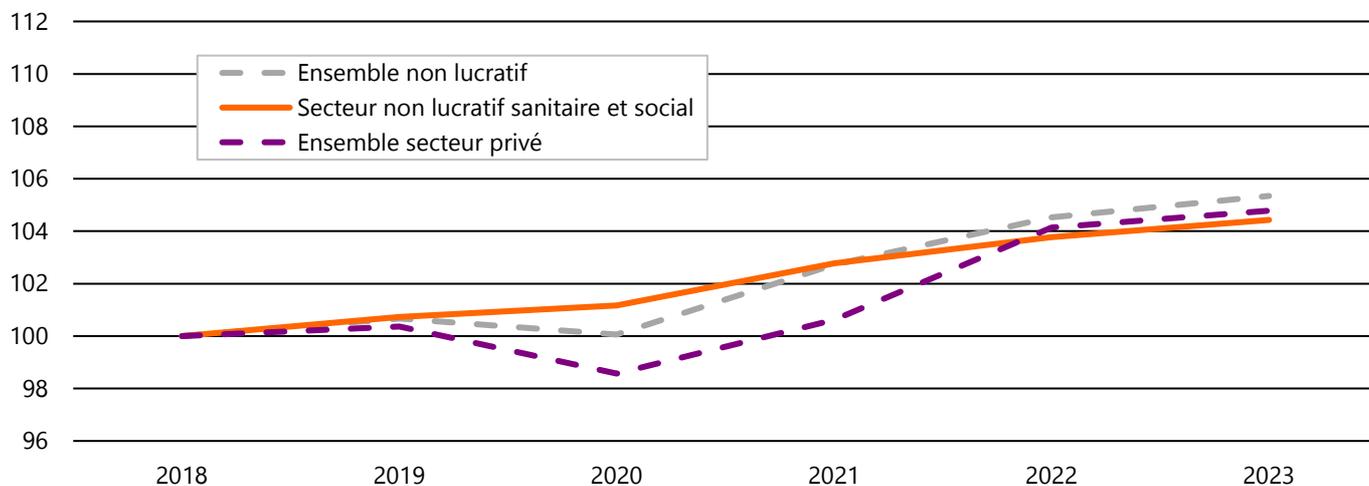
Domaines	Effectifs	Répartition régionale (en %)	Répartition nationale (en %)
Personnes âgées	14 660	12,9 %	11,1 %
Handicap	32 808	28,9 %	30,2 %
Aide à domicile	12 417	11,0 %	12,5 %
Accueil de jeunes enfants sans hébergement	6 420	5,7 %	4,0 %
Protection de l'enfance - jeunesse	7 483	6,6 %	6,4 %
Hébergement pour adultes en difficultés	5 041	4,4 %	4,2 %
Santé	17 559	15,5 %	16,0 %
Action sociale sans hébergement non classée ailleurs	16 994	15,0 %	15,6 %
TOTAL sanitaire et social régional	113 382	100 %	100 %

Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

La répartition par domaine d'action des effectifs du secteur sanitaire et social non lucratif de la région est proche de celle qui est observée à l'échelle nationale, avec près de 30 % des salarié-es dans le seul domaine du handicap.

Évolution annuelle des effectifs salariés de la région depuis 2018

(Base 100 en 2018)



Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Entre 2018 et 2023, l'évolution du secteur non lucratif sanitaire et social (+4,4 %) est proche de celle de l'ensemble du secteur privé régional (+4,8 %) et légèrement inférieure à celle de l'ensemble non lucratif (+5,3 %)

GUADELOUPE

En 2023, le secteur sanitaire et social privé non lucratif de la région réunit 305 établissements employeurs, 5 454 salarié-es pour une masse salariale de 152,6 millions d'euros.

Effectifs salariés par domaine d'action

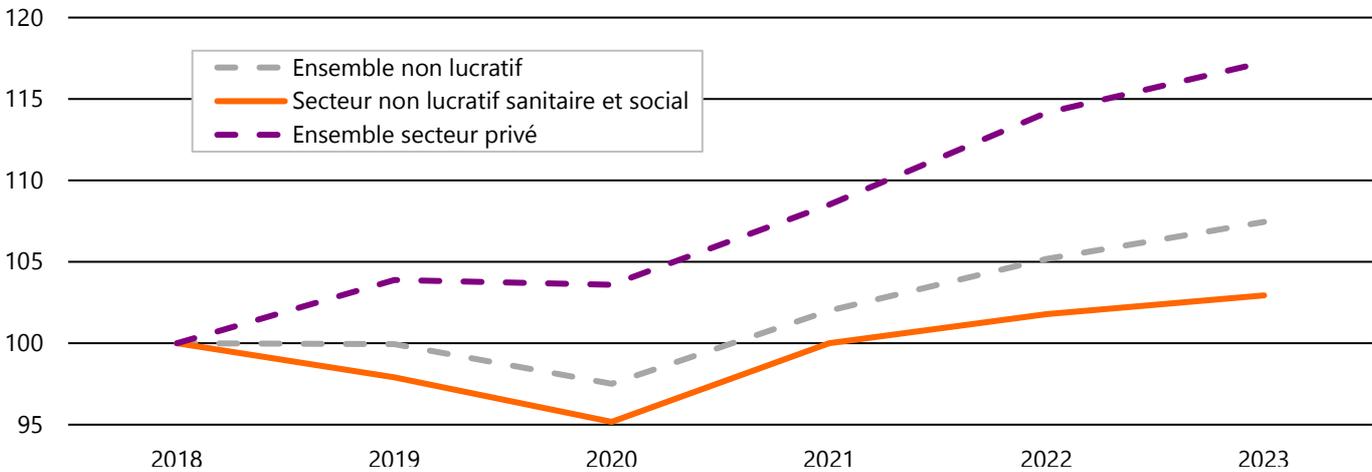
Domaines	Effectifs	Répartition régionale (en %)	Répartition nationale (en %)
Personnes âgées	309	5,7 %	11,1 %
Handicap	1 241	22,8 %	30,2 %
Aide à domicile	1 331	24,4 %	12,5 %
Accueil de jeunes enfants sans hébergement	700	12,8 %	4,0 %
Protection de l'enfance - jeunesse	242	4,4 %	6,4 %
Hébergement pour adultes en difficultés	89	1,7 %	4,2 %
Santé	612	11,2 %	16,0 %
Action sociale sans hébergement non classée ailleurs	930	17,0 %	15,6 %
TOTAL sanitaire et social régional	5 454	100 %	100 %

Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

La répartition par domaine d'action des effectifs du secteur sanitaire et social non lucratif de la région est différente de celle observée à l'échelle nationale, avec nettement moins de salarié-es auprès des personnes âgées ; trois fois plus dans l'accueil de jeunes enfants et deux fois plus dans le secteur de l'aide à domicile.

Évolution annuelle des effectifs salariés de la région depuis 2018

(Base 100 en 2018)



Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Après deux années 2019 et 2020 en retrait, le secteur sanitaire et social non lucratif enregistre une reprise. Sur l'ensemble de la période 2018-2023, il progresse légèrement (+2,9 %). Son augmentation est cependant nettement inférieure à celle de l'ensemble non lucratif (+7,5 %) et de l'ensemble privé (+17,3 %) de la Guadeloupe.

GUYANE

En 2023, le secteur sanitaire et social privé non lucratif de la région réunit 140 établissements employeurs, 2 585 salarié-es, pour une masse salariale de 79,4 millions d'euros.

Effectifs salariés par domaine d'action

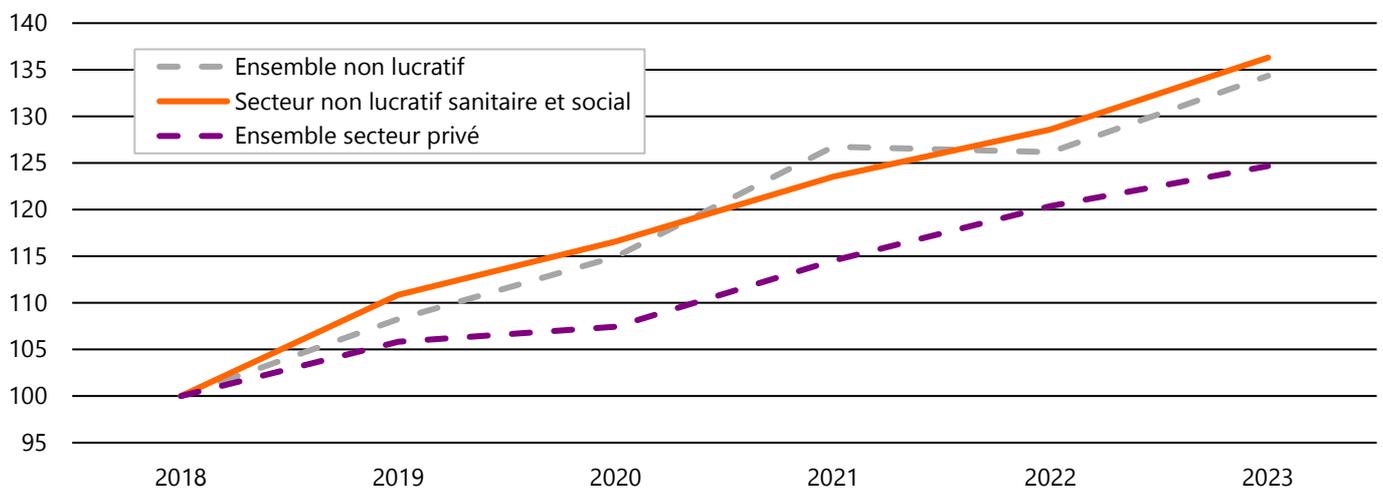
Domaines	Effectifs	Répartition régionale (en %)	Répartition nationale (en %)
Personnes âgées	201	7,8 %	11,1 %
Handicap	506	19,6 %	30,2 %
Aide à domicile	60	2,3 %	12,5 %
Accueil de jeunes enfants sans hébergement	483	18,7 %	4,0 %
Protection de l'enfance - jeunesse	126	4,9 %	6,4 %
Hébergement pour adultes en difficultés	281	10,9 %	4,2 %
Santé	208	8,1 %	16,0 %
Action sociale sans hébergement non classée ailleurs	720	27,7 %	15,6 %
TOTAL sanitaire et social régional	2 585	100 %	100 %

Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

La répartition par domaine d'action des effectifs du secteur sanitaire et social non lucratif de Guyane est différente de celle observée à l'échelle nationale : une proportion nettement plus importante de salarié-es dans l'accueil de jeunes enfants, l'hébergement pour adultes en difficultés et l'action sociale non classée ailleurs qui réunit près de 28 % des salarié-es.

Évolution annuelle des effectifs salariés de la région depuis 2018

(Base 100 en 2018)



Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Entre 2018 et 2023, le secteur non lucratif sanitaire et social de Guyane a progressé plus fortement que l'ensemble du secteur privé régional (36,3 % pour 24,7 %) et plus que l'ensemble non lucratif (34,4 %).

HAUTS-DE-FRANCE

En 2023, le secteur sanitaire et social privé non lucratif de la région réunit 3 208 établissements employeurs, 118 555 salarié·es, pour une masse salariale de 2,9 milliards d'euros.

Effectifs salariés par domaine d'action

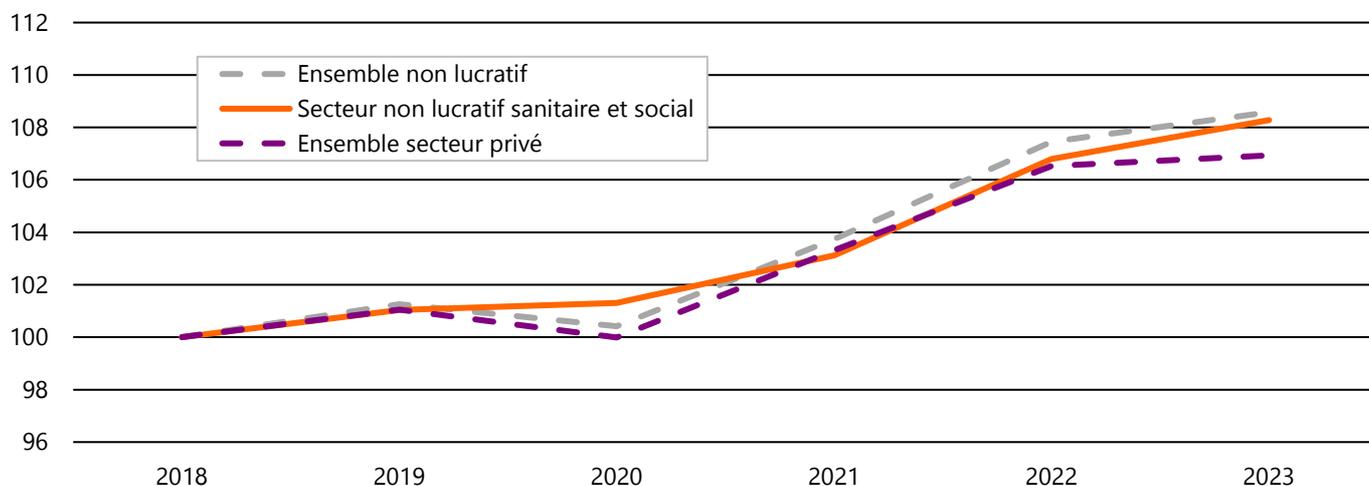
Domaines	Effectifs	Répartition régionale (en %)	Répartition nationale (en %)
Personnes âgées	10 933	9,2 %	11,1 %
Handicap	40 505	34,1 %	30,2 %
Aide à domicile	16 268	13,7 %	12,5 %
Accueil de jeunes enfants sans hébergement	2 481	2,1 %	4,0 %
Protection de l'enfance - jeunesse	8 607	7,3 %	6,4 %
Hébergement pour adultes en difficultés	4 475	3,8 %	4,2 %
Santé	13 863	11,7 %	16,0 %
Action sociale sans hébergement non classée ailleurs	21 423	18,1 %	15,6 %
TOTAL sanitaire et social régional	118 555	100 %	100 %

Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

La répartition par domaine d'action des effectifs du secteur sanitaire et social non lucratif régional s'écarte des moyennes nationales : ils sont proportionnellement un peu plus importants dans le handicap, et un peu moins dans la santé, auprès des personnes âgées et auprès des jeunes enfants.

Évolution annuelle des effectifs salariés de la région depuis 2018

(Base 100 en 2018)



Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Dans la région, l'augmentation de l'emploi du secteur non lucratif sanitaire et social s'élève à 8,3 % entre 2018 et 2023. Elle est légèrement inférieure à celle de l'ensemble non lucratif et proche de celle de l'ensemble privé.

ÎLE-DE-FRANCE

En 2023, le secteur sanitaire et social privé non lucratif de la région réunit 6 404 établissements employeurs, 194 287 salarié·es pour une masse salariale de 6,2 milliards d'euros.

Effectifs salariés par domaine d'action

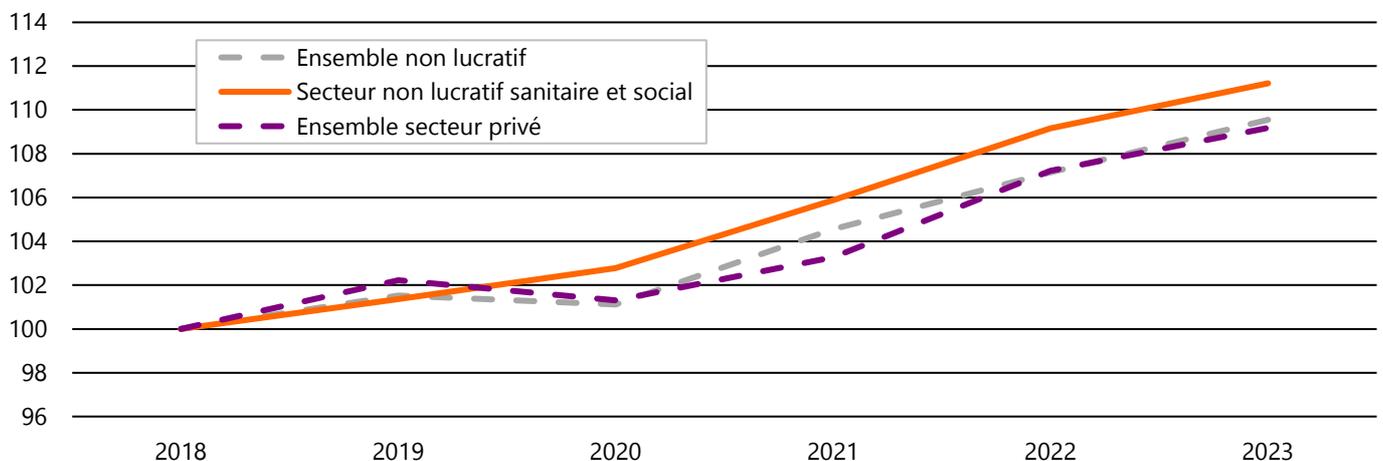
Domaines	Effectifs	Répartition régionale (en %)	Répartition nationale (en %)
Personnes âgées	15 492	8,0 %	11,1 %
Handicap	50 785	26,1 %	30,2 %
Aide à domicile	8 475	4,4 %	12,5 %
Accueil de jeunes enfants sans hébergement	7 600	3,9 %	4,0 %
Protection de l'enfance - jeunesse	12 237	6,3 %	6,4 %
Hébergement pour adultes en difficultés	10 451	5,4 %	4,2 %
Santé	54 258	27,9 %	16,0 %
Action sociale sans hébergement non classée ailleurs	34 989	18,0 %	15,6 %
TOTAL sanitaire et social régional	194 287	100 %	100 %

Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

La répartition par domaine d'action des effectifs du secteur sanitaire et social non lucratif de la région est différente de celle observée à l'échelle nationale : ils sont proportionnellement plus nombreux dans la santé et nettement moins dans l'aide à domicile.

Évolution annuelle des effectifs salariés de la région depuis 2018

(Base 100 en 2018)



Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Au bilan, sur la période 2018-2023, les effectifs du secteur non lucratif sanitaire et social francilien ont progressé de près 11% tandis que l'ensemble du secteur privé et l'ensemble non lucratif de la région ont progressé de 9%.

MARTINIQUE

En 2023, le secteur sanitaire et social privé non lucratif de la région réunit 253 établissements employeurs, 5 537 salarié-es, pour une masse salariale de 153,1 millions d'euros.

Effectifs salariés par domaine d'action

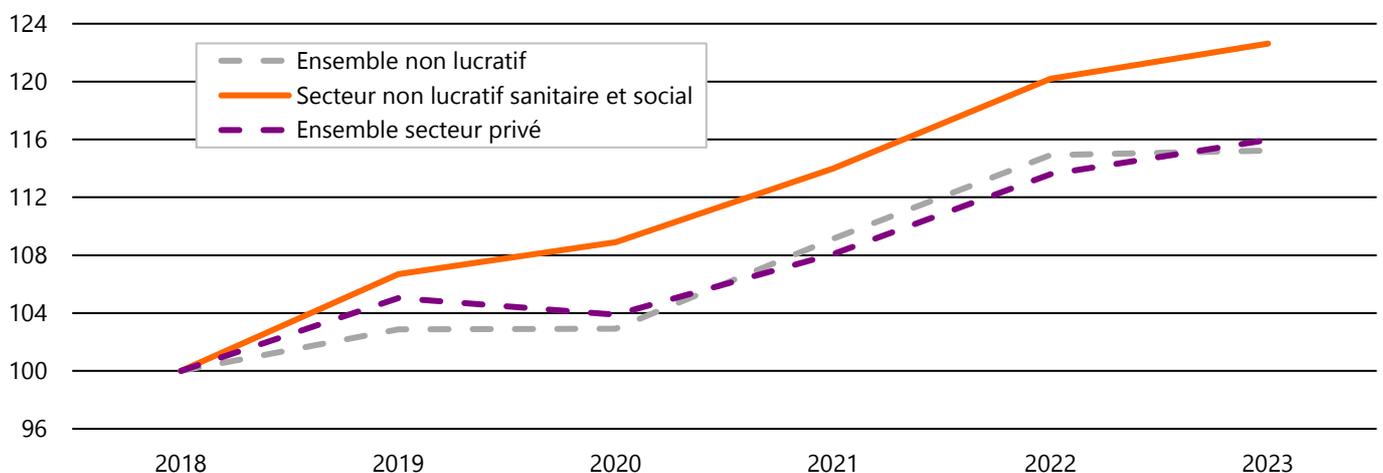
Domaines	Effectifs	Répartition régionale (en %)	Répartition nationale (en %)
Personnes âgées	406	7,1 %	11,1 %
Handicap	1 358	23,7 %	30,2 %
Aide à domicile	1 381	24,1 %	12,5 %
Accueil de jeunes enfants sans hébergement	424	7,4 %	4,0 %
Protection de l'enfance - jeunesse	366	6,4 %	6,4 %
Hébergement pour adultes en difficultés	110	1,9 %	4,2 %
Santé	599	10,4 %	16,0 %
Action sociale sans hébergement non classée ailleurs	1 093	19,0 %	15,6 %
TOTAL sanitaire et social régional	5 737	100 %	100 %

Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

La répartition par domaine d'action des effectifs du secteur sanitaire et social non lucratif de la région est différente de celle observée à l'échelle nationale : ils sont proportionnellement moins nombreux dans la santé et le handicap, et nettement plus dans l'aide à domicile et l'action sociale non classée ailleurs.

Évolution annuelle des effectifs salariés de la région depuis 2018

(Base 100 en 2018)



Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Au bilan, sur la période 2018-2023, les effectifs du secteur sanitaire et social non lucratif martiniquais ont progressé de près de 22 %, plus rapidement que l'ensemble du secteur privé et que l'ensemble non lucratif de la région.

NORMANDIE

En 2023, le secteur sanitaire et social privé non lucratif de la région réunit 1 879 établissements employeurs, 59 513 salarié-es pour une masse salariale de 1,5 milliard d'euros.

Effectifs salariés par domaine d'action

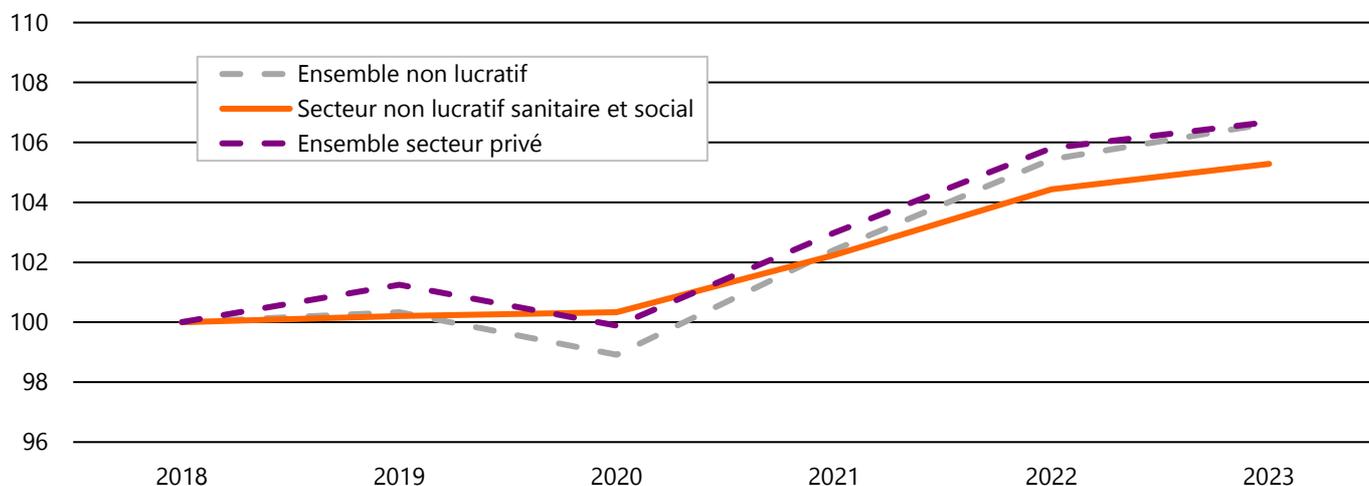
Domaines	Effectifs	Répartition régionale (en %)	Répartition nationale (en %)
Personnes âgées	5 619	9,4 %	11,1 %
Handicap	21 409	36,0 %	30,2 %
Aide à domicile	8 898	15,0 %	12,5 %
Accueil de jeunes enfants sans hébergement	1 398	2,3 %	4,0 %
Protection de l'enfance - jeunesse	3 586	6,0 %	6,4 %
Hébergement pour adultes en difficultés	2 712	4,6 %	4,2 %
Santé	6 700	11,3 %	16,0 %
Action sociale sans hébergement non classée ailleurs	9 191	15,4 %	15,6 %
TOTAL sanitaire et social régional	59 513	100 %	100 %

Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

La répartition par domaine d'action des effectifs du secteur sanitaire et social non lucratif de la région s'écarte de celle observée à l'échelle nationale, notamment avec une proportion plus importante de salarié-es auprès des personnes handicapées, et moins importante dans le secteur de la santé.

Évolution annuelle des effectifs salariés de la région depuis 2018

(Base 100 en 2018)



Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Dans la région, les effectifs du secteur non lucratif sanitaire et social ont augmenté de 5,3 % entre 2018 et 2023, une hausse légèrement inférieure à celle de l'ensemble non lucratif (6,6 %) et à celle du secteur privé (6,7 %).

NOUVELLE-AQUITAINE

En 2023, le secteur sanitaire et social privé non lucratif de Nouvelle-Aquitaine réunit 3 699 établissements employeurs, 106 378 salarié·es, pour une masse salariale de 2,8 milliards d'euros.

Effectifs salariés par domaine d'action

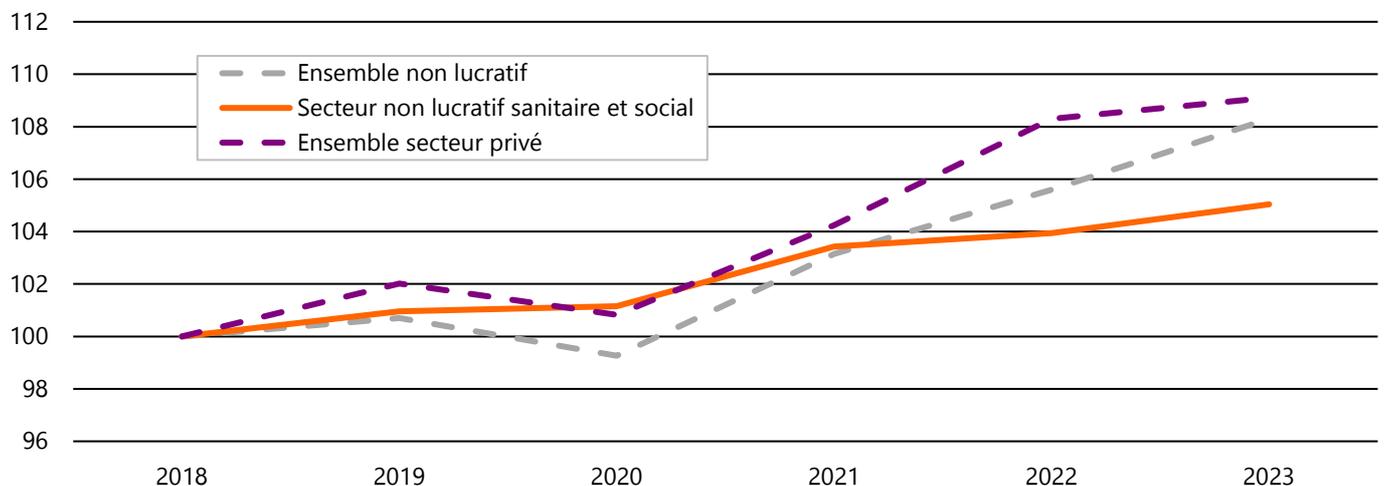
Domaines	Effectifs	Répartition régionale (en %)	Répartition nationale (en %)
Personnes âgées	11 705	11,3 %	11,1 %
Handicap	33 170	31,1 %	30,2 %
Aide à domicile	14 425	13,9 %	12,5 %
Accueil de jeunes enfants sans hébergement	3 484	3,4 %	4,0 %
Protection de l'enfance - jeunesse	8 899	8,2 %	6,4 %
Hébergement pour adultes en difficultés	4 033	3,6 %	4,2 %
Santé	12 818	11,9 %	16,0 %
Action sociale sans hébergement non classée ailleurs	17 844	16,6 %	15,6 %
TOTAL sanitaire et social régional	106 378	100 %	100 %

Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

La répartition par domaine d'action des effectifs du secteur sanitaire et social non lucratif de la région s'écarte peu de celle observée à l'échelle nationale, à deux exceptions près : une proportion moins élevée de salarié·es dans la santé, et plus importante dans le domaine de la protection de l'enfance - jeunesse.

Évolution annuelle des effectifs salariés de la région depuis 2018

(Base 100 en 2018)



Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Dans la région, si les effectifs du secteur sanitaire et social non lucratif se sont maintenus en 2020, au cœur de la crise Covid, la reprise est moins soutenue que dans l'ensemble du secteur privé et dans l'ensemble non lucratif. Sur la période 2018-2023, la hausse est de 5% pour 8% environ dans l'ensemble privé et l'ensemble non lucratif.

OCCITANIE

En 2023, le secteur sanitaire et social privé non lucratif de la région réunit 3 522 établissements employeurs, 110 778 salarié·es, pour une masse salariale de 2,8 milliards d'euros.

Effectifs salariés par domaine d'action

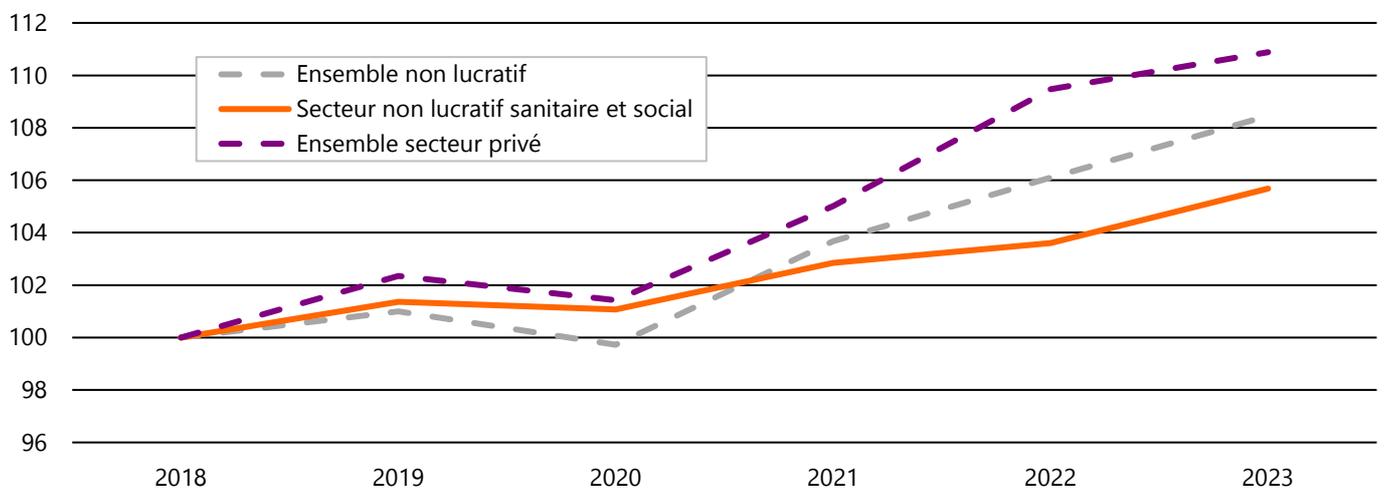
Domaines	Effectifs	Répartition régionale (en %)	Répartition nationale (en %)
Personnes âgées	14 661	13,2 %	11,1 %
Handicap	35 390	31,9 %	30,2 %
Aide à domicile	19 503	17,6 %	12,5 %
Accueil de jeunes enfants sans hébergement	4 641	4,2 %	4,0 %
Protection de l'enfance - jeunesse	6 992	6,3 %	6,4 %
Hébergement pour adultes en difficultés	3 958	3,7 %	4,2 %
Santé	12 118	10,9 %	16,0 %
Action sociale sans hébergement non classée ailleurs	13 515	12,2 %	15,6 %
TOTAL sanitaire et social régional	110 778	100 %	100 %

Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

La répartition par domaine d'action des effectifs du secteur sanitaire et social non lucratif de la région est proche de celle observée à l'échelle nationale, avec cependant une proportion plus importante dans l'aide à domicile et plus faible dans la santé.

Évolution annuelle des effectifs salariés de la région depuis 2018

(Base 100 en 2018)



Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Si les effectifs du secteur sanitaire et social non lucratif se sont maintenus en 2020, au cœur de la crise Covid, la reprise est moins soutenue que dans l'ensemble du secteur privé et l'ensemble non lucratif de la région. La hausse des effectifs dans le secteur s'établit à 5,7 %, entre 2018 et 2023.

PAYS DE LA LOIRE

En 2023, le secteur sanitaire et social privé non lucratif de la région réunit 2 218 établissements employeurs, 67 258 salarié-es pour une masse salariale de 1,7 milliard d'euros.

Effectifs salariés par domaine d'action

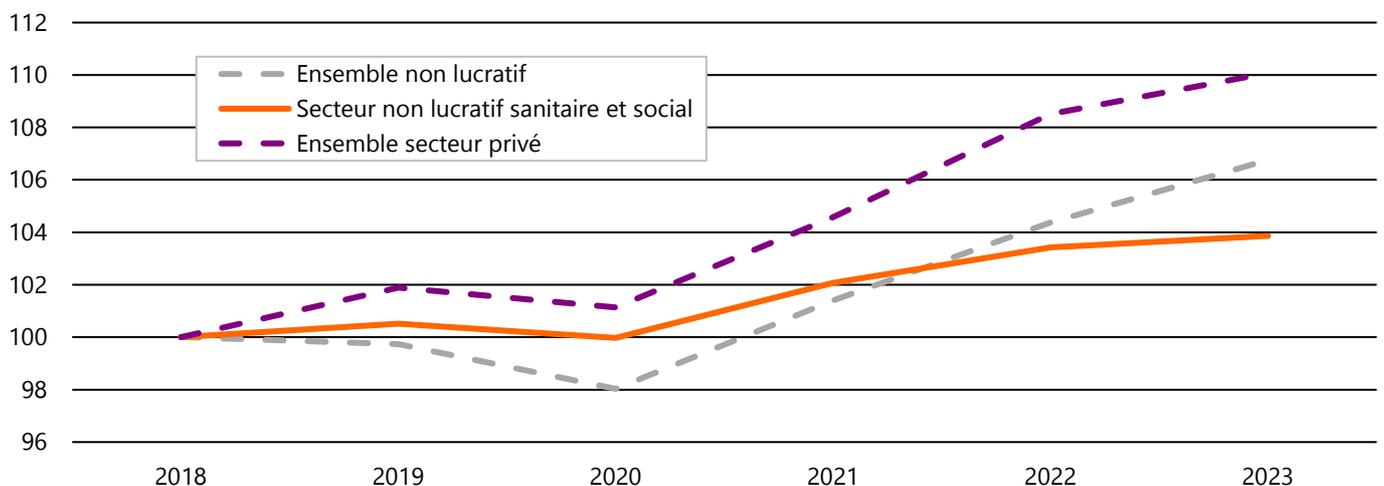
DOMAINES D'ACTION	Effectifs	Répartition régionale (en %)	Répartition nationale (en %)
Personnes âgées	12 667	18,8 %	11,1 %
Handicap	20 442	30,4 %	30,2 %
Aide à domicile	8 120	12,1 %	12,5 %
Accueil de jeunes enfants sans hébergement	3 014	4,5 %	4,0 %
Protection de l'enfance - jeunesse	3 788	5,6 %	6,4 %
Hébergement pour adultes en difficultés	2 602	3,9 %	4,2 %
Santé	7 322	10,9 %	16,0 %
Action sociale sans hébergement non classée ailleurs	9 303	13,8 %	15,6 %
TOTAL sanitaire et social régional	67 258	100 %	100 %

Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

La répartition par domaine d'action des effectifs du secteur sanitaire et social non lucratif de la région s'écarte de celle qui est observée à l'échelle nationale : ils sont proportionnellement moins importants dans la santé et plus nombreux auprès des personnes âgées.

Évolution annuelle des effectifs salariés de la région depuis 2018

(Base 100 en 2018)



Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Entre 2018 et 2023, les effectifs du secteur non lucratif sanitaire et social ont progressé de 3,9 %, moins vite que ceux de l'ensemble non lucratif (6,8 %) et surtout que ceux de l'ensemble privé (10,1 %) de la région.

RÉUNION

En 2023, le secteur sanitaire et social privé non lucratif de la région réunit 530 établissements employeurs, 13 990 salarié-es, pour une masse salariale de 376,5 millions d'euros.

Effectifs salariés par domaine d'action

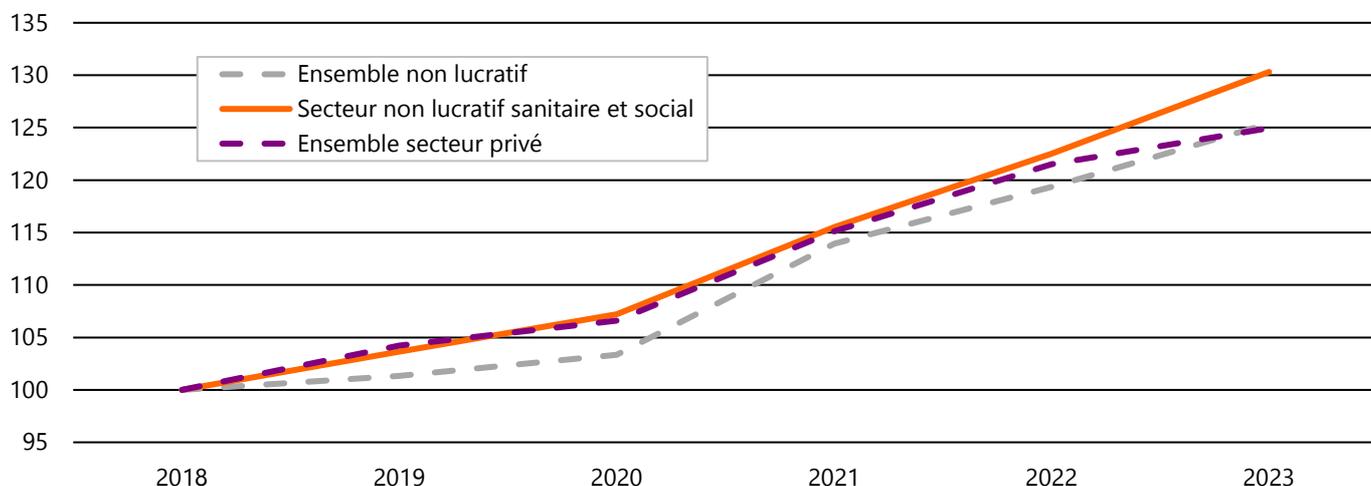
Domaines	Effectifs	Répartition régionale (en %)	Répartition nationale (en %)
Personnes âgées	1 282	9,2 %	11,1 %
Handicap	3 742	26,7 %	30,2 %
Aide à domicile	2 038	14,6 %	12,5 %
Accueil de jeunes enfants sans hébergement	1 724	12,3 %	4,0 %
Protection de l'enfance - jeunesse	908	6,5 %	6,4 %
Hébergement pour adultes en difficultés	256	1,8 %	4,2 %
Santé	1 318	9,4 %	16,0 %
Action sociale sans hébergement non classée ailleurs	2 722	19,5 %	15,6 %
TOTAL sanitaire et social régional	13 990	100 %	100 %

Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

La répartition par domaine d'action des effectifs du secteur sanitaire et social non lucratif de la région se distingue nettement de celle observée à l'échelle nationale. On compte beaucoup moins de salarié-es dans la santé et trois fois plus dans l'accueil de jeunes enfants. Les effectifs « non classés ailleurs » sont très nombreux (19,5 %).

Évolution annuelle des effectifs salariés de la région depuis 2018

(Base 100 en 2018)



Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Au bilan de la période 2018-2023, la progression des effectifs du secteur non lucratif sanitaire et social (+30,3 %) est supérieure à celle de l'ensemble du secteur privé de la région et à celle de l'ensemble non lucratif, toutes activités confondues.

SUD PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

En 2023, le secteur sanitaire et social privé non lucratif de la région réunit 2 843 établissements employeurs, 84 719 salarié-es, pour une masse salariale de 2,3 milliards d'euros.

Effectifs salariés par domaine d'action

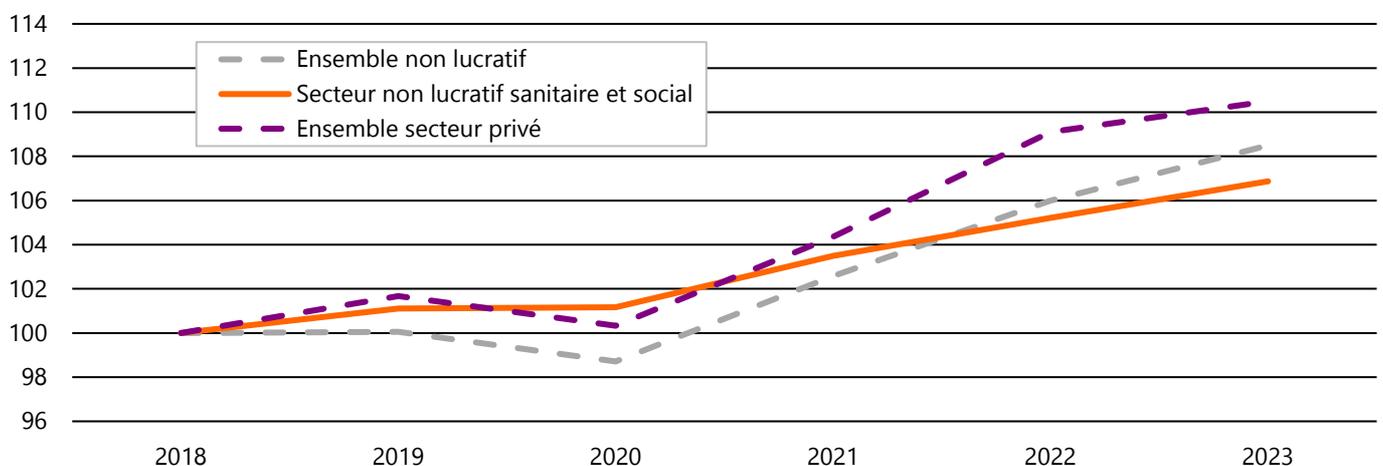
Domaines	Effectifs	Répartition régionale (en %)	Répartition nationale (en %)
Personnes âgées	7 285	8,6 %	11,1 %
Handicap	20 561	24,3 %	30,2 %
Aide à domicile	12 933	15,3 %	12,5 %
Accueil de jeunes enfants sans hébergement	5 107	6,0 %	4,0 %
Protection de l'enfance - jeunesse	4 717	5,6 %	6,4 %
Hébergement pour adultes en difficultés	3 985	4,7 %	4,2 %
Santé	17 141	20,2 %	16,0 %
Action sociale sans hébergement non classée ailleurs	12 990	15,3 %	15,6 %
TOTAL sanitaire et social régional	84 719	100 %	100 %

Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

La répartition par domaine d'action des effectifs du secteur sanitaire et social non lucratif de la région est différente de celle observée à l'échelle nationale. Ils sont proportionnellement plus nombreux dans la santé et l'accueil de jeunes enfants, et moins nombreux auprès des personnes âgées ou handicapées.

Évolution annuelle des effectifs salariés de la région depuis 2018

(Base 100 en 2018)

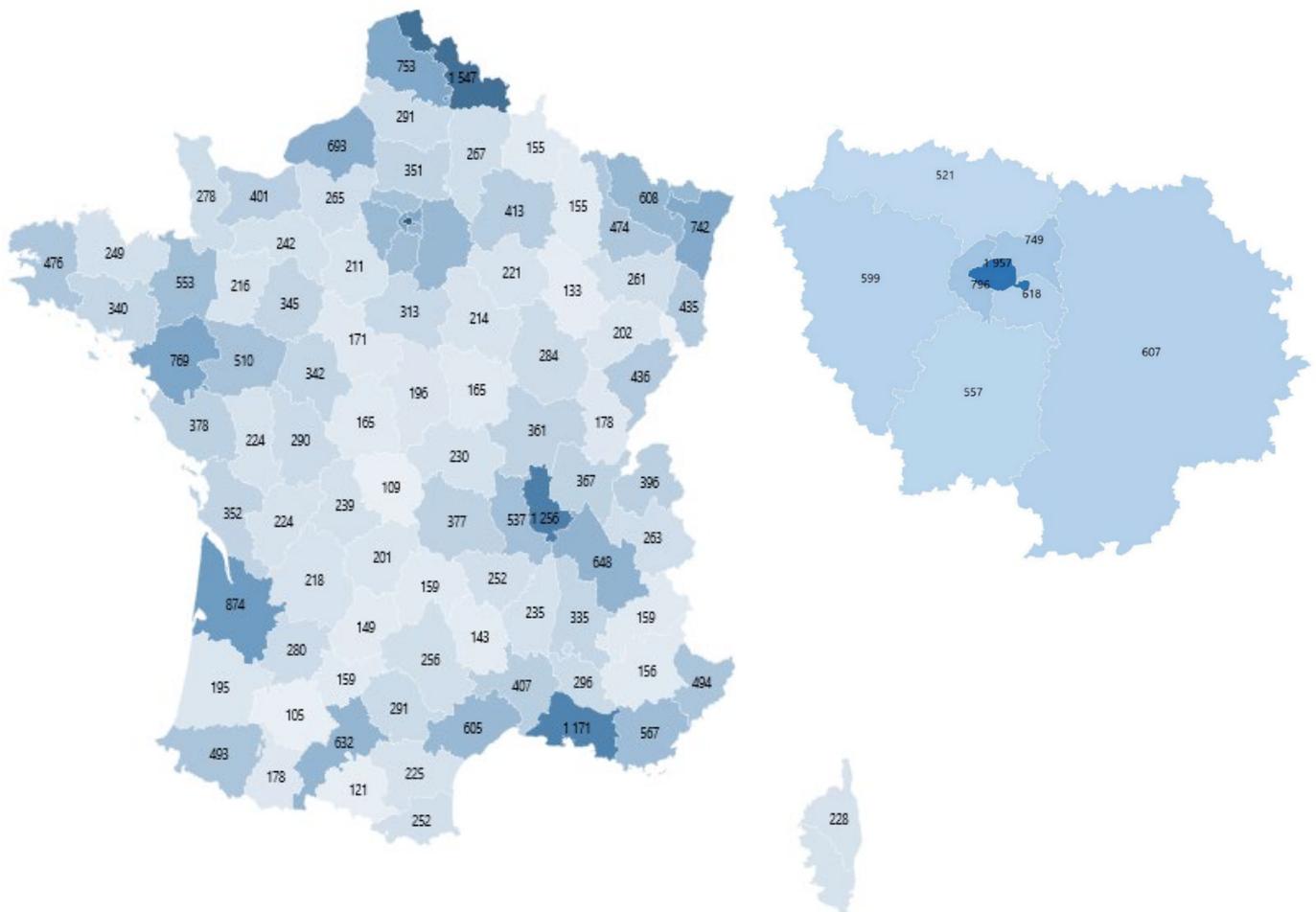


Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

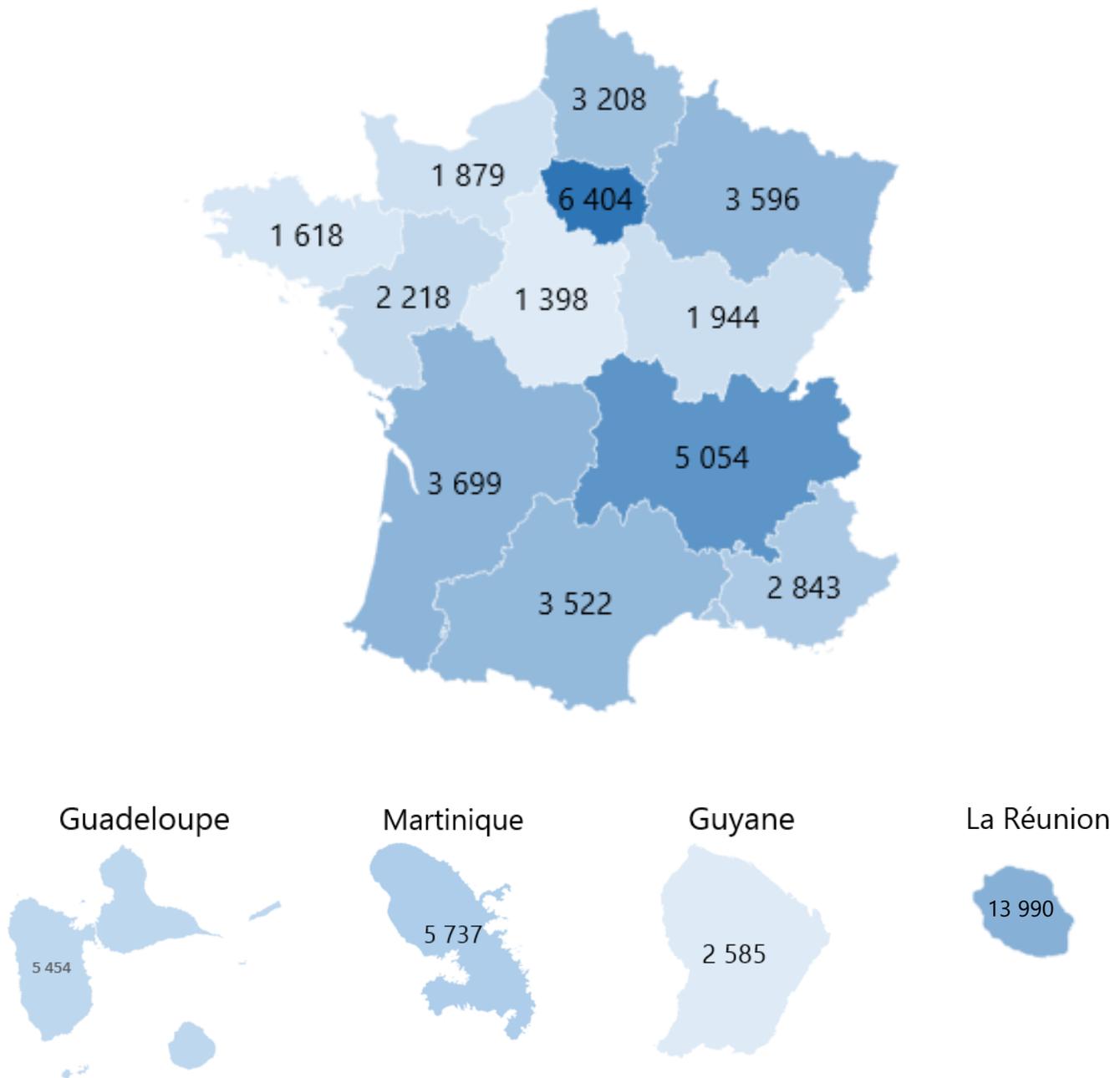
Dans la région, les effectifs du secteur non lucratif sanitaire et social ont augmenté de 6,9 % entre 2018 et 2023. La reprise a été plus forte dans l'ensemble non-lucratif et dans l'ensemble privé de la région qui, respectivement, enregistrent une évolution 8,5 % et 10,5 %, sur la période.

V - SYNTHÈSE TERRITORIALE

Carte 1 : nombre d'établissements employeurs par département en 2023



Carte 2 : nombre d'établissements employeurs par région en 2023

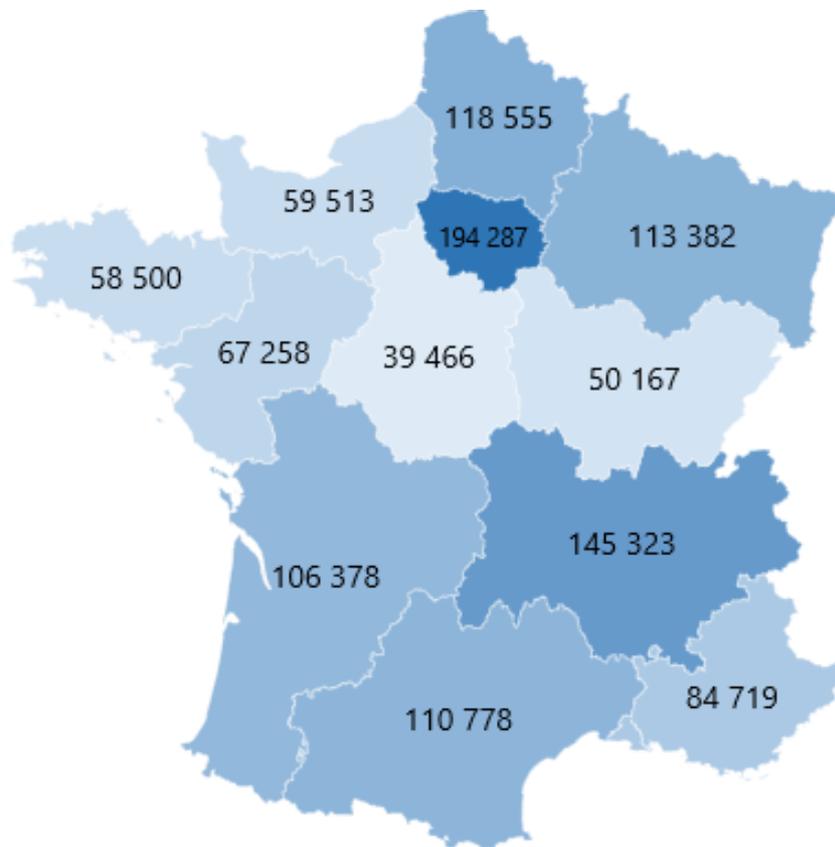


Cartes réalisées avec Bing - © GeoNames, Microsoft, TomTom

Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R & S.

Les données sont présentées à l'unité près. Elles doivent cependant être lues avec prudence, en raison de la marge d'erreur inhérente à tout recensement.

Carte 4 : nombre de salarié-es par région en 2022



Guadeloupe



Martinique



Guyane



La Réunion



Cartes réalisées avec Bing - © GeoNames, Microsoft, TomTom

Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R & S.

Les données sont présentées à l'unité près. Elles doivent cependant être lues avec prudence, en raison de la marge d'erreur inhérente à tout recensement.

VI - PORTRAIT DE L'EMPLOI SANITAIRE ET SOCIAL NON LUCRATIF

Les données individuelles transmises par les établissements employeurs à travers les DSN (déclarations sociales nominatives) permettent de définir plus finement l'emploi.

Cette page présente quatre caractéristiques du secteur sanitaire et social (associations et fondations) en comparaison avec l'ensemble non lucratif. Elles s'appuient sur les données de l'URSSAF Caisse nationale relatives aux contrats de travail au dernier jour ouvré de l'année, à savoir le 29 décembre 2023.

Genre	Sanitaire et social non lucratif	Ensemble non lucratif
Hommes	25%	31%
Femmes	75%	69%

Les femmes représentent 75 % de l'emploi du secteur sanitaire et social non lucratif.

Âge	Sanitaire et social non lucratif	Ensemble non lucratif
18-24 ans	8%	9%
25-34 ans	22%	22%
35-49 ans	35%	35%
50-59 ans	26%	25%
60-64 ans	7%	7%
65 ans et +	2%	2%

La pyramide des âges dans le secteur sanitaire et social est proche de celle observée pour l'ensemble non lucratif.

Type de contrat	Sanitaire et social non lucratif	Ensemble non lucratif
CDI	75%	72%
CDD	15%	20%
Autres	10%	8%

La proportion de CDI est légèrement supérieure dans le secteur sanitaire et social.

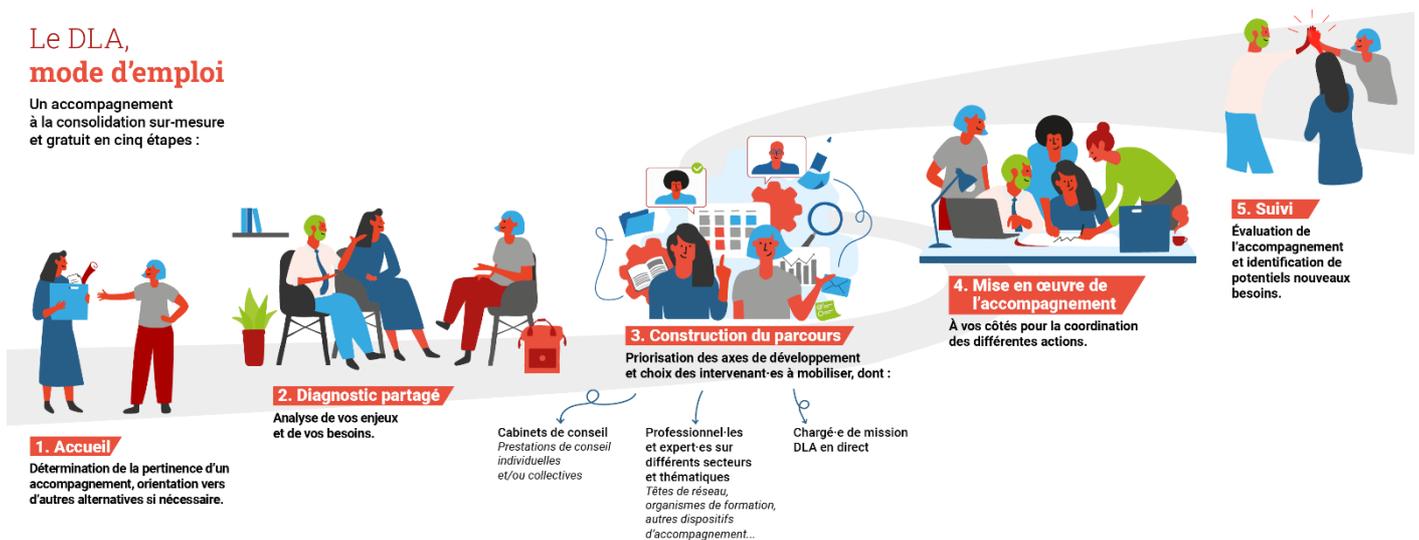
Temps de travail	Sanitaire et social non lucratif	Ensemble non lucratif
Temps plein	65%	62%
Temps partiel	35%	38%

L'emploi en temps partiel est légèrement moins fréquent dans le secteur sanitaire et social.

Vous souhaitez un accompagnement pour pérenniser et développer l'emploi dans votre association ?

Le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)

- Le DLA permet aux structures d'utilité sociale employeuses de bénéficier d'un accompagnement dans leurs démarches de création, consolidation et développement de l'emploi. C'est un dispositif public inscrit dans la loi ESS du 31 juillet 2014. Dans chaque département et région, une structure locale est conventionnée pour porter et mettre en œuvre le dispositif. Le DLA se décline en 5 étapes :



- Le DLA agit en complémentarité et en subsidiarité avec l'offre des réseaux associatifs et autres acteurs locaux et nationaux de l'accompagnement. Infos et contacts sur www.info-dla.fr

Le réseau Uniopss-Uriopss

- L'Uniopss et les Uriopss unissent, défendent et valorisent le secteur non lucratif des solidarités. Elles portent auprès des pouvoirs publics la voix collective des associations du champ social, médicosocial et sanitaire. Le réseau Uniopss-Uriopss propose une expertise technique, des accompagnements collectifs et individuels, des formations, événements, débats, décryptages d'actualités au service du développement du secteur. Infos et contacts sur www.uniopss.asso.fr

Les fédérations

- Les adhérents nationaux de l'Uniopss proposent également une offre d'accompagnement auprès de leurs membres. Infos et contacts sur www.uniopss.asso.fr/adherents

Le Centre de Ressources DLA (CRDLA) Solidarités-Santé est porté par l'Uniopss et a pour mission de renforcer la qualité des accompagnements réalisés dans le cadre du DLA. Il appuie le développement des coopérations entre le DLA et les autres acteurs de l'accompagnement, en particulier les réseaux associatifs. Le CRDLA met à disposition des ressources thématiques et sectorielles et participe à la construction de l'action du DLA vers les associations du secteur. www.crkla.uniopss.asso.fr

Recherches & Solidarités, réseau associatif d'experts et d'universitaires, a pour objectif d'apporter aux acteurs et aux décideurs les informations les plus récentes, avec une préoccupation constante de complémentarité par rapport aux travaux qui sont menés et publiés par ailleurs. Il s'appuie sur des données provenant d'organismes officiels et sur ses enquêtes annuelles pour produire des publications nationales, régionales et départementales qui sont en libre accès sur www.recherches-solidarites.org



Cofinancé par
l'Union Européenne